

# TRIBUNE

HEBDOMADAIRE



DU PARTI

**SOCIALISTE**

UNIFIE

PRIX : 60 centimes

N° 149. — 18 MAI 1963

*Pas de regroupement sans programme commun*

(Page 3)

L'année sociale  
de l'U.N.R. :  
**Hausses de tarifs**  
**Impôts nouveaux**



(Aq p)

Les élus gaullistes eux-mêmes n'ont marqué aucun enthousiasme pour les mesures de M. Giscard d'Estaing. Mais le Premier ministre, Pompidou, est venu rappeler aux députés U.N.R. qu'ils devaient cautionner les mesures impopulaires d'augmentation.

(Page 8)

## ALABAMA

## EPREUVE

## DE FORCE



Photo Tribune

## entre Kennedy et les racistes

**La confiance que les U.S.A. ont su inspirer aux Etats du Tiers-Monde risque d'être contrariée par une question raciale à laquelle les pays sous-développés attachent une très grande importance.**

(Lire page 6)

### **Le procès du C.N.L. :**

Peu de révélations sur la machination politico-financière axée sur l'exploitation de la crise du logement, mais Pouillon (principal inculpé) a pris place dans le box des accusés.

(Page 8)

### LES CONGRÈS SYNDICAUX

**C. G. T.**

Unité syndicale  
objectif n° 1

**P. T. T.**

Evolution, mais  
avec prudence

(Lire page 9.)



**Du sport dans Tribune**  
C. Sancher, St-Ouen.

Il serait intéressant, dans le journal Tribune socialiste, que paraissent de temps à autre des articles sur des problèmes qui occupent beaucoup la jeunesse, telle la critique des sports professionnels : football, boxe, cyclisme, etc.

Contre ceux de la boxe, pour les accidents mortels et le gang qui vit de ce « noble art ».

Contre les bénéfices scandaleux des firmes organisatrices du Tour de France cycliste, sur le dos des coureurs.

Contre l'esclavage nouveau, qui est celui du footballeur professionnel qui, en vertu de l'article 8 du statut professionnel, par force ou en vertu de convention, perd la propriété de sa personne, et dont un maître peut disposer comme de sa chose, et peut en fin de saison vendre son joueur au plus offrant, en faisant de gros bénéfices sur la vente.

Pour certains jeunes, surtout en province, un article sur les centres de formation professionnelle accélérée, avec adresse des centres en France des divers métiers, serait bienvenu...

Comme le font certains journaux, attirer l'attention des lecteurs de T. S. sur des émissions de la radio ou de la télévision qui sont intéressantes, étant dramatiques, culturelles ou sociales.

Des articles sur les droits des assurés sociaux et d'autres sur la médecine, comme dernièrement T.S. avait fait paraître sur la tuberculose, contribuent à aérer le journal.

**Offre exceptionnelle réservée à nos lecteurs amis des beaux livres**

moins chers que d'occasion  
quelques exemplaires neufs  
de magnifiques ouvrages  
presque épuisés avec  
**FACULTÉ DE RETOUR**

1) - HISTOIRE ILLUSTRÉE de la RUSSIE de Carmichael relié format 24x31 300 documents en noir, 36 en couleurs. 25 F au lieu de 60 F

2) - AUJOURD'HUI LA CHINE par P. Gascar (prof. de Claude Roy) format 22x28, couverture rigide laquée, 142 docum. en noir, 9 pages en couleurs. 19,50 F au lieu de 40 F

3) - LA PEINTURE HOLLANDAISE AU XVII<sup>e</sup> SIÈCLE par Huttinger 22x302 couverture rigide laquée, 72 docum. noir, 24 en couleurs. 29 F au lieu de 46 F

4) - HISTOIRE DE LA MAGISTRATURE FRANÇAISE des origines à nos jours par Marcel Rousselet, premier Président de la cour d'appel de Paris. 2 vo. 22 1/2 x 28 1/2 (plus de 1 000 pages) les 2 volumes brochés: 48 F au lieu de 175 F (reliés)

5) - LE THÉÂTRE des origines à nos jours par L. Moussinac format 22x27 438 docum. en noir, 15 pages couleurs. 29,50 F au lieu de 75 F relié toile.

BON à adresser à la Librairie Pilote 30, rue de Grenelle - Paris 7<sup>e</sup>

Veuillez m'envoyer les ouvrages N° pour un montant total de

Ci-inclus en un  chèque postal joint à votre compte n° 1390531 Paris  chèque  mandat.

Nom.....

Profession.....

Adresse.....

.....

**Points sensibles**

**Indépendance des postes privés et Pouvoir**

Un jour M. Peyrefitte, ministre de l'Information, fit appeler Maurice Siegel, directeur d'Europe n° 1, poste périphérique privé, concurrent de la R.T.F., et lui tint à peu près ce langage :

« La télévision française est bonne, je veux la rendre encore meilleure ; j'ai besoin de bons journalistes (sic). Dès ce lundi, envoyez-moi MM. Finalteri, Arrice et Gerbaud. »

Tête de Siegel : « Mais, Monsieur le ministre... »

« Pas de mais, j'ai dit. » Siegel revient rue François-I<sup>er</sup>, en parle à son patron, lequel entre dans une violente colère et... décide de f... à la porte « ces trois saulauds de journalistes qui ont mijoté, dans son dos, cette opération de débauchage ».

Opération réussie. D'ailleurs, à quoi servirait, pour l'Etat français, d'avoir la majorité des actions d'Images et Son ?

**Une mauvaise surprise**

Lino del Fra et Cécilia Mangini (qui avaient réalisé avec Lino Micciché *All'armistium fascisti*) et Franco Fortini (qui avait écrit le commentaire de ce film) ont réalisé un nouveau film de montage sur Staline. Ils ont réuni des documents assez impressionnants, et ont axé leur film sur l'idée que la classe ouvrière continuait sa lutte malgré l'épisode Staline, faisant ainsi une analyse politique du phénomène « stalinisme ».

Mais quand le film fut fini (et eut son visa), le producteur changea d'avis. Ce qu'il voulait, lui, c'était le film antistalinien et anti-communiste, à exploiter

fructueusement sur le marché américain. Le producteur s'arma donc de colle et de ciseaux, et remonta le film, coupant partout le commentaire. Les autres ont retiré leur nom du générique : c'est malheureusement tout ce qu'ils peuvent faire.

**Enthousiasme populaire**

Le 8 mai était jour de liesse. Commémoration de l'armistice de 1945. Défilé militaire. De Gaulle à l'Arc de Triomphe.

Au pied des maisons, un agent tourné vers la chaussée. Avant le trottoir, un agent (il regarde en l'air). Au bord du trottoir, un garde. Tous les dix mètres, ces quatre rangées de serveurs, du rond-point des Champs-Élysées à l'Étoile. Et ça fait du monde !

Au milieu de ces uniformes, des « poulets » en civil. Presque autant que de public. Dans les rues adjacentes, des cars bourrés de « réserves » prêtes à l'intervention. Tiédeur des applaudissements au passage de la voiture présidentielle. En service, on n'applaudit pas, on scrute, on regarde, on écoute, la main sur le bâton ou le pistolet.

Un véritable enthousiasme populaire, on vous dit !

**Capucinade**

L'Etat a prêté 4 milliards 500 millions d'anciens francs à la ville de Bordeaux pour construire un marché d'intérêt national. Les commerçants de l'ancien marché devaient être transférés sur le nouveau. Ce transfert ne suscitait pas un grand enthousiasme auprès desdits grossistes. Pour les calmer, Chaban-Delmas a fait moderniser, pour un nombre appréciable de centaines de millions d'anciens francs, le vieux marché des Capucins.

Sur quoi une partie des grossistes a refusé d'être transférée sur le marché L.N. de Brienne. Au total, la guerre des marchés fait rage et il est vraisemblable que le nouveau marché va connaître un grave déficit. Qui paiera ce déficit ?

Ce cochon de contribuable a vraiment le dos large et la réforme des circuits de distribution a bonne mine. Après cela, on viendra nous parler de planification ! Il est vrai qu'il ne faut pas méconter les élus U.N.R. Est-on si sûr, en haut lieu, que les Bordelais goûteront la plaisanterie ?

**Pas sérieux, monsieur Maziol !**

Notre ministre de la Reconstruction, M. Maziol, aime à faire de belles déclarations. Qu'importe si les chiffres sont un peu préfabriqués, l'important est que l'on sache partout que, dans son département ministériel, tout va pour le mieux. N'a-t-il pas déclaré dernièrement que :

« En 1962, le record a été battu avec 350.000 logements. Cette année, nous dépasserons ce chiffre. Mais il faut qu'en 1964 et 1965 nous arrivions à 400.000 et même 450.000 logements. En tout cas, il faut arriver à 400.000 logements — notre vitesse de croisière — le plus vite possible ».

Hélas ! pour notre cher ministre, les chiffres avancés sont quelque peu fantaisistes.

Une preuve : M. Tiffen, président de la Fédération nationale des constructeurs et promoteurs, qui connaît bien aussi la chanson, déclarait récemment dans une conférence de presse : en 1959, 320.400 logements ont été construits, 316.600 en 1960, 316.000 en 1961, 306.900 en 1962.

Si l'on ajoute que, lors de la discussion du budget de la construction, tant au Sénat qu'à l'Assemblée nationale, ces mêmes chiffres ont été pris au sérieux, on peut se demander si M. Maziol l'est.

A part cela, tout va pour le mieux dans le meilleur des mondes de la reconstruction.

**Un 13 qu'on veut oublier**

Paris, qui pavoise cette semaine pour Jeanne d'Arc, a passé un 13 mai fort calme. 13 mai, ça ne vous dit rien ? Voyons : le Forum, Nœuwirth, Soustelle, les Paras, la 15 CV du général, la rue Saint-Dominique, la Corse gagnée à l'insurrection, Mollet à Colombey, Pflimlin abdiquant, « Je vous ai compris »... Curieux que le 13 mai ne soit pas férié. Le général est, dit-on, ingrat, ou oublieux. C'est tout de même drôle qu'un homme qui a de si grandes allures ait la mémoire aussi courte.

**Une goutte de trop et ça déborde**

17 octobre 1961. Toute la presse fait état de nombreux morts algériens. Les coupables ? Des policiers. Combien ont été tués ? Aucun.

Le meurtrier de Daniel Lhenoret ? Un policier. Peine légère... et de principe.

L'agent Hamon, assassin d'un Algérien, sans défense, déferé aux assises, certes... mais en fuite.

8 février 1962, Charonne : 9 morts, pas de coupables...

Affaire Belmondo : frappé et demeuré vingt-cinq minutes sans connaissance pour avoir protesté contre le manque de diligence de Police-

ser cours à porter assistance à un blessé, c'est l'acteur qui est poursuivi. L'auteur des coups — encore un policier — sera-t-il jamais condamné ?

Maintenant, voici Michel Loubet, 28 ans, 2 enfants, qui, appréhendé pour un banal incident de circulation, est « trouvé pendu » quelques heures plus tard dans le commissariat où il avait été conduit.

L'affaire fait du bruit : l'opinion s'émeut, le ministre de l'Intérieur demande que les conclusions de l'enquête soient rendues publiques et promet des sanctions — administratives — s'il est reconnu que des policiers sont coupables.

Mais pourquoi les policiers sont-ils presque toujours soustraits au régime du droit commun ? Pourquoi ces hommes, qui devraient être irréprochables, jouissent-ils d'un privilège quand, abusant de l'autorité de leurs fonctions, ils commettent des crimes ? Pourquoi nous cache-t-on même leur nom, alors que le moindre suspect civil voit les détails les plus intimes de son existence livrés en pâture à l'opinion ?

Le 7 mai 1963, au moment où l'affaire Loubet s'élevait dans toute la presse, un brigadier de police, qui interpellait un démonstrateur de tours de force, était pris à partie et molesté par la foule. Réplique du public au comportement policier dans les affaires Belmondo et Loubet ?

**Petits, s'abstenir...**

Le Festival de Cannes est-il réservé aux seuls producteurs riches ? Tel est, en tout cas, l'opinion des « gros » producteurs.

A tout prix, ils ont voulu empêcher la sélection de deux films produits en France : *Les Abysses*, de Nico Papatakis, et *Hitler, connais pas*, de Bertrand Blier (le fils de l'acteur Bernard Blier).

Les producteurs des Champs-Élysées estiment que ces deux films n'ont pas coûté assez cher : respectivement quarante et trente millions (d'anciens francs, bien sûr !).

Finalement, *Les Abysses* sont allées à Cannes, mais *Hitler, connais pas* resta sur le pavé.

**LE DESSIN DE JEAN CHARLET**

**Le ministre des Finances et les hausses**



— Marrants, ces contribuables... ils croient peut-être qu'ils ne sont pas les seuls à se faire des cheveux.

**LE BILLET DE JEAN BINOT**

**Une victime**

QUE les gens soient méchants, c'est une évidence — ainsi tenez : ceux qui s'en prennent à ce député honorable entre tous, inconditionnel de son état, qui a assuré dans sa gazette la publicité du C.N.L., en contrepartie de quoi il toucha combien, je vous le demande ?

33 millions de centimes — autant dire une misère.

Vous me direz que la gazette en est morte et le C.N.L. aussi ; est-ce une raison pour venir lui poser des questions saugrenues ?

Entre un chevalier d'industrie en fuite et un préfet déchu, les méchants voudraient lui faire jouer le rôle du Christ entre les deux larrons — mais la modestie de notre homme l'empêche d'accepter.

Pas même le rôle du soldat romain qui reçut sa part des dépouilles. Tout au plus candidat au prix de vertu, mais pas au-delà.



# Qui faut-il regrouper et pourquoi ?

L'IDEE de regroupement est dans l'air. Elle passionne les partis politiques qui vont se réunir en congrès, comme les syndicats et même des inorganisés, que l'idée d'unité, parfois organique et parfois limitée à des actions, attire de plus en plus consciemment. Les nombreuses questions qui m'ont été posées récemment, au cours de réunions publiques ou semi-publiques, dans des milieux aussi variés qu'Aire-sur-la-Lys et Wingles (Pas-de-Calais), Alfortville (Seine), Annemasse (Haute-Savoie) et Bourg (Ain) m'en auraient persuadé si je ne l'avais pas été par ma correspondance quotidienne et par les contacts que j'ai eu l'occasion de prendre depuis plusieurs mois.

Aussi, me paraît-il utile de préciser l'étendue, les frontières et les buts des regroupements envisagés, tous ces problèmes étant étroitement liés. Selon qu'on est animé de préoccupations exclusivement électorales, qu'on considère la future élection du président de la République au suffrage universel comme la question capitale des années prochaines, qu'on veut revenir à la situation antérieure au coup de force du 13 mai 1958, ou qu'on veut préparer la succession du régime actuel, en élaborant un programme non de restauration de l'ancien état de choses mais de transition vers une démocratie socialiste, on fixera des limites différentes au regroupement qu'on s'efforce de provoquer.

Il faut répondre clairement à une première question : veut-on réunir, avec une partie de la gauche, le centre, sans même exclure la fraction non gaulliste de la droite, c'est-à-dire ressusciter, sans nouveau colloque de l'Alma, feu le « Cartel des non », en le baptisant pudiquement d'un nom moins explosif ? Dans ce cas, ou dans l'hypothèse voisine d'une renaissance de la Troisième Force, il n'est pas besoin, je pense, de préciser une fois de plus qu'il ne faudra pas compter sur le P.S.U. pour apporter sa caution à une coalition contre nature de socialistes et de conservateurs, scandaleuse dans son principe même et condamnée à l'inefficacité parce que s'appuyant sur des forces inévitablement antagonistes dans l'action quotidienne.

Recherche-t-on un candidat unique de la gauche (et du marais), jeune et photogénique à la présidence de la République (les articles parus dans certains hebdomadaires à ce sujet font penser à des annonces matrimoniales), sans exiger de lui des précisions préalables sur son programme et notamment sur l'engagement qu'il devrait prendre, en cas de succès, de travailler à la mise à mort de l'actuelle Constitution, réservant au chef de l'Etat les pouvoirs réels... et au Premier ministre, qui ne gouverne pas, les motions de censure ?

Nous répondons : programme d'abord et non rassemblement équivoque, qui ne rassemblerait rien et serait générateur de nouvelles déceptions, très probablement fatales à la démocratie elle-même.

La formule du « Centre d'Etude et de Liaison des Démocrates » nous paraît utopique : ce n'est pas une coalition d'hommes politiques défenseurs, même non gaullistes, du capitalisme et de techniciens distingués, prêts à se transformer en technocrates, qui permettra d'affirmer que la relève est prête pour le jour où « qui vous savez » disparaîtra d'une manière ou d'une autre, après nous avoir affirmé, avec sa modestie coutumière, que, mort ou vif, c'est lui qui désignera son successeur.

Pour vaincre le pouvoir personnel, susceptible de survivre en effet à son actuelle incarnation, nous pensons qu'il faut unir, sans exclusives, toutes les forces de gauche politiques, syndicales, ouvrières, intellectuelles, étudiantes, paysannes, qui se réclament du socialisme, mais elles seules, si l'on ne veut pas se résigner à la paralysie et, par conséquent, à l'échec. L'expérience a toujours prouvé que la gauche, en se divisant, se condamnait à la défaite, soit en laissant la droite gouverner, soit en pratiquant elle-même au gouvernement une politique de droite, ce qui démoralise l'élite de ses partisans et engendre un scepticisme général sur tout ce qui touche la démocratie et le rôle du suffrage universel.

« Toute la gauche et elle seule ». Votre formule, me dira-t-on peut-être, comprend-elle les communistes ? Je répondrai qu'en France, en 1963, exclure les communistes

de la gauche, c'est refuser la constitution d'une majorité de gauche, rechercher une compensation vers le centre, voire vers le centre-droit, donc s'interdire toutes réformes de structure, hors lesquelles la démocratie politique, ne s'élargissant pas sur le plan économique et social, devient purement formelle et se vide peu à peu de sa substance. On peut s'en réjouir ou le déplorer. Il faut constater que c'est l'arithmétique elle-même qui le proclame, et en tirer toutes les conséquences qui en découlent, c'est-à-dire négocier au grand jour des accords précis sur un programme concret et immédiatement réalisable.

Des hommes qui, pendant des années, se sont livrés à un anticommunisme de nature à faire pâlir de jalousie Mac Carthy ont, peu à peu, modifié leurs positions sous la pression des faits. Des alliances électorales purement défensives ont été improvisées à chaud. Elles ont assuré quelques défaites à l'U.N.R. et nous nous en réjouissons. Un tel mouvement est probablement irréversible, bien que tel leader de la S.F.I.O. refuse toujours de s'asseoir — personnellement et officiellement — à la même table qu'un communiste.

Nous nous félicitons des premiers résultats obtenus, même lorsqu'on s'efforce de les exploiter sans nous et un peu contre nous, même lorsque les dirigeants du P.C. reprochent à ceux de l'Union des Etudiants Communistes d'attacher trop d'importance au P.S.U. et pas assez à la S.F.I.O. Nous sourions philosophiquement. Ce qui importe, c'est l'entente permanente et pas seulement limitée aux périodes électorales, pour l'unité, mais aussi pour le renouveau non moins nécessaire de la gauche au sujet duquel le P.S.U. a un rôle décisif à jouer.

Tel a été, tel est, tel sera en effet le sens de notre message de Front Socialiste.

Sans sous-estimer aucune des difficultés que nous rencontrerons sur notre route, nous pensons qu'il peut et doit aboutir à l'unité d'action des partis qui se réclament du socialisme et à l'unité syndicale organique, dans le respect de toutes les tendances.

Edouard DEPREUX.

## POMPIDOU au Parlement a plaidé pour la bombe atomique

SANS aucune difficulté, le Parlement a adopté le projet d'emprunt de un milliard, présenté par le ministre des Finances, M. Giscard d'Estaing. Il ne pouvait en être autrement puisque, dans la majorité des 411 votants, le groupe U.N.R.-U.D.T. apportait ses 222 voix... comme un seul homme, dans les 266 favorables au projet. Seuls, socialistes, centre démocratique, communistes et rassemblement démocratique — soit 145 — votèrent contre.

Au Luxembourg, même facilité avec 119 voix contre 91.

Mais un milliard d'emprunt, c'est une broutille, en quelque sorte, la masse monétaire étant de 144 milliards et la dette flottante de 47 milliards. Ainsi, la ponction de 0,75 p. 100 et de 2 p. 100 aura-t-elle, en définitive, assez peu d'effet sur la situation monétaire. Par contre, les banques — qui ont déjà couvert l'emprunt — y gagneront (au nom des gros possédants) une confortable exonération équivalant à un intérêt de 10 p. 100 durant quinze années.

Poursuivant son effort social, le gouvernement Pompidou a annoncé un certain nombre de mesures qui — elles — toucheront plus directement l'ensemble des citoyens — et non pas seulement les gros contribuables : hausse des tarifs des services publics, impôts supplémentaires. Certes, sous

la pression des travailleurs, le gouvernement a dû accepter l'extension de la quatrième semaine de congé payé et des hausses de salaires. Pour compenser sa politique des prix, qu'il n'arrive pas à juguler, le gouvernement va favoriser (!) les personnes âgées et les familles en augmentant les allocations et peut-être le S.M.I.G. Il va aussi abaisser certains droits de douane, mais ces mesures disparates témoignent d'un manque de plan préalable assez lamentable. A moins que, précisément, le gouvernement veuille camoufler, par des mesures au jour le jour, sa volonté de poursuivre, envers et contre tous, la politique de facilité qu'il pratique et qui s'appuie sur les industries d'armement au bénéfice du rêve de grandeur et de puissance du chef de l'Etat.

Trente-trois orateurs étaient inscrits, à l'Assemblée nationale, dans ce débat qui aurait pu être l'occasion d'une mise au point définitive de la politique gouvernementale.

A l'heure où nous écrivons, il n'en fut rien. Au demeurant, le débat s'est déroulé, jusqu'à présent, dans une sorte d'indifférence générale. Dix à vingt parlementaires en séance. Il faut bien avouer que jamais les interventions ne furent placées sur un plan très élevé ; sauf, peut-être, le discours de Gaston Defferre, au nom du groupe socialiste, qui a dénoncé la

politique gouvernementale ; encore que nous soyons loin du ton des grands débats. Il est vrai qu'on est en droit de se demander à quoi serviront ces discussions dans un Parlement où la majorité est caporalisée, et qui n'a d'autres droits que d'accepter une politique conçue dans d'autres enceintes.

Car le moment d'une session parlementaire consacrée à la politique économique et financière aurait été bien choisi pour que le gouvernement d'un régime démocratique soumette aux représentants qualifiés du peuple ses projets en matière de constructions, d'armements et d'investissements. Mais il lui aurait fallu alors dire où il va trouver de quoi couvrir les quelque quarante milliards que lui coûteront — d'ici à 1970 — la constitution d'une force de frappe — ou de dissuasion, selon la terminologie admise. Ouvrant alors ses dossiers, un tel gouvernement aurait démontré qui sont les grands bénéficiaires d'une telle politique, et il aurait été alors clair que ce ne sont pas les travailleurs, fussent-ils, ces derniers, au-dessus du S.M.I.G. et bénéficiaires de quatre semaines de congé payé !

Mais ce débat n'a pas lieu au Parlement français. Pour qu'il ait une autre résonance, c'est dans les enceintes syndicales et politiques qu'il

doit se dérouler, car là est le vrai pays et la démocratie.

Au terme de ce débat peu passionnant on pensait que M. Pompidou allait définir plus clairement sa politique. Il l'a fait dans un discours qu'il a voulu surtout dirigé contre la gauche. Ce faisant, il y a heureusement défini la ligne de partage entre l'opposition et la majorité gaulliste.

Pour le Premier Ministre, lequel a volontairement confondu recherche nucléaire et fabrication de l'armement atomique, les dépenses pour la pseudo force de dissuasion constituent des dépenses d'équipement et d'investissement.

Voilà qui est net et permettra à l'opposition de se compter pour ou contre la seule recherche à la puissance militariste, c'est être pour ou contre une politique du logement, de la construction et de l'enseignement. Le lamentable échec de la V<sup>e</sup> République dans ce domaine ne sera pas effacé par la diminution de 17,50 à 12 % des augmentations de transport ou le relèvement des allocations aux pauvres gens. Quant à l'opinion publique, elle saura enfin que le régime gaulliste préfère les investissements à usage mortel et à bénéfice élevé pour les industries aux investissements pacifiques, profitables à notre humanité.

Ad. Benoist.



# QUELQUES PRECISIONS ET BEAUCOUP D'IMMOBILISME

## AU COMITE CENTRAL DU PARTI COMMUNISTE FRANÇAIS

Le comité central du P.C.F. qui s'est réuni la semaine dernière pour faire le point de la situation nationale et internationale n'a pas apporté d'éléments sensiblement nouveaux par rapport aux prises de positions précédentes de la direction communiste. Son intérêt tient au fait qu'en confirmant la ligne élaborée antérieurement il l'a précisée sur de nombreux points, notamment pour tout ce qui concerne la nature du front unique de la gauche, les problèmes étudiants et la lutte pour la paix.

Pour le P.C.F., le front unique, ou, si l'on veut, le rassemblement des forces populaires, doit être « un mouvement antimonopoliste qui entraîne aux côtés de la classe ouvrière la paysannerie travaillieuse, la petite bourgeoisie, les intellectuels et même certaines fractions de la bourgeoisie intéressées à secouer l'omnipotence des monopoles ». C'est dire que les frontières de ce rassemblement doivent, selon le P.C.F., s'étendre très loin vers la droite et ouvrir des perspectives de regroupement de larges forces politiques y compris avec certains M.R.P. et certains indépendants qui s'opposent au régime gaulliste, expression des monopoles.

### Le Front unique

A l'heure actuelle, les objectifs de lutte ne sauraient par conséquent mettre à l'ordre du jour des réformes qui s'attaquent radicalement aux bases du régime capitaliste. Comme le dit la résolution terminale : « Pour donner une plate-forme concrète à l'alliance entre la classe ouvrière, la paysannerie laborieuse et les couches moyennes des villes, le Parti communiste français a élaboré un programme de rénovation des institutions et de la vie nationale.

« L'application des réformes démocratiques proposées par ce programme permettront à la classe ouvrière et à ses alliés d'isoler la grande bourgeoisie, de démanteler le bloc réactionnaire dominé par le capital monopoliste et de jouer un rôle efficace dans la direction des affaires publiques. Un pas important serait accompli dans la voie du progrès social et de la satisfaction des intérêts de la nation elle-même. »

Cette conception explique par ailleurs très bien les polémiques lancées avec le P.S.U. à propos des nationalisations, car il est bien évident que dans un tel contexte les nationalisations nouvelles ne sauraient être des

mesures socialistes, puisque l'économie, dans son ensemble, resterait soumise à la dynamique capitaliste du profit. Avant que l'on puisse lutter pour le socialisme, le P.C.F. estime, par conséquent, indispensable une étape démocratique aux contours assez vagues, ainsi esquissée par Roland Leroy : « Notre parti a établi et propose à tous les démocrates, aux partis, organisations et mouvements démocratiques un programme d'instauration d'une démocratie véritable, étape indispensable dans la voie du



Maurice Thorez  
(Archives Tribune.)

socialisme ; étape indispensable plus proche à notre époque de l'étape socialiste, mais distincte du socialisme, dont nous avons toujours rappelé les lois fondamentales parmi lesquelles celle décisive, de la nécessité de la dictature du prolétariat, forme temporaire indispensable de la démocratie la plus large, la démocratie socialiste. »

La faiblesse de cette vision stratégique, malgré une apparente rigueur logique, ne peut pas échapper à une observation attentive. Il nous semble d'abord erroné de considérer qu'il y a un antagonisme immédiat et irréductible entre « une poignée de monopolistes et toutes les couches de la nation ». En réalité, la structure de classes de la société est bien plus complexe et mille liens rattachent à ces monopolistes les secteurs les plus divers de la bourgeoisie, de la technocratie d'Etat et, pour une part, les classes moyennes. Face à la grande masse des travailleurs, ces différents groupes ont le plus souvent des réactions communes visant à les maintenir dans leur état de subordination et d'infériorité, ce qui donne aux classes dominantes de larges possibilités de manœuvre sur le plan social et politique.

### L'antagonisme capital-travail

En outre, la dépendance économique des milieux de la bourgeoisie non monopoliste a tellement progressé depuis quelques années qu'il lui est très difficile de développer des objectifs économiques et sociaux propres : la Confédération des petites et moyennes entreprises n'a jamais véritablement gêné le C.N.P.F. et ce n'est en tout cas pas elle qui ira proposer des réformes antimonopolistes telles que les nationalisations.

Il serait plus exact de dire — par suite de la croissante centralisation du capital — que l'antagonisme fondamental de notre société est plus que jamais l'antagonisme entre capital et travail salarié, celui autour duquel viennent s'ordonner tous les autres : ceux de la campagne, ceux des grandes entreprises modernes, ceux des bureaux.

Il en découle logiquement que la lutte antimonopoliste ne peut être une simple lutte pour la démocratie, même véritable, mais une lutte directement anticapitaliste qui ne s'arrête pas en cours de route.

Entendons-nous bien, il ne s'agit pas d'affirmer que la prise du pouvoir est pour demain ou que le renversement du gaullisme sera suivi inéluctablement par l'arrivée au pouvoir des forces populaires, il s'agit seulement de se rendre compte que l'objectif stratégique à poursuivre,

c'est l'instauration d'un pouvoir de transition vers le socialisme. Cela ne diminue pas l'importance des mots d'ordre démocratiques qui peuvent s'insérer dans ce contexte. Cela ne diminue pas non plus l'importance de la politique d'alliance avec les paysans exploités ou avec les nouvelles classes moyennes qui ont à souffrir du capitalisme et qui peuvent être gagnées à partir de la perspective de réformes concrètes à une conception socialiste de la réorganisation de la société.

### Le P.C.F. et les étudiants

Sur le plan étudiant, la politique présentée par Roland Leroy n'a rien qui tranche sur les positions antérieures, mais elle amorce la mise en place d'un dispositif qui doit amener progressivement l'U.E.C. sur les positions du P.C.F. Les mesures suivantes sont prévues :

1) développer une activité idéologique et politique du Parti plus soutenue parmi les étudiants, comportant la mise au point d'un programme plus détaillé concernant l'Université, des réunions, des écoles, des stages réservés aux étudiants et la création éventuelle de cellules du Parti dans certaines écoles, notamment les Ecoles normales supérieures ;

2) désignation, par le comité central, d'une commission (Roger Garaudy, Paul Laurent, Roland Leroy, Georges Cogniot, Louis Baillot, Lucien Mattrey, Gaston Viens, Christian Echard) chargée d'élaborer un document donnant l'avis du Parti sur les problèmes en discussion, document qui servirait de base à la préparation du prochain congrès de l'Union des Etudiants communistes qui pourrait ainsi envisager la rédaction d'un nouveau programme prenant appui résolument sur le programme du Parti, ne contredisant en rien le programme et la politique du Parti et répondant pleinement à toutes les questions que se posent les étudiants à notre époque ;

3) représentation du comité central du P.C.F. aux réunions du Bureau national et du comité national de l'U.E.C. ;

4) resserrement des liens de l'U.E.C. avec les autres organisations du mouvement de la jeunesse communiste ;

5) désignation dans toutes les directions fédérales du P.C.F. d'un responsable aux questions de la jeunesse.

Bien que le comité central indique qu'il n'a pas pour but de suspendre l'activité quotidienne de l'U.E.C., il est clair qu'une telle forme de discussion, dans laquelle le P.C.F. compte bien utiliser unilatéralement tous les moyens qui sont à sa disposition, ne permettra pas un véritable échange d'arguments sur les problèmes posés par le programme de l'U.E.C. (dont certains aspects ont intéressés et dont certains autres demandent à être discutés, comme l'a indiqué, à l'unanimité, la conférence nationale des étudiants du P.S.U.).

Le fait, positif en soi, que le P.C.F. n'ait pas pris de sanctions administratives, ne doit donc pas conduire à un optimisme injustifié. La discussion franche et ouverte dans le mouvement communiste français reste toujours aussi difficile. Il faut le regretter, car nous entrons précisément dans une période où tout les courants ont besoin de confronter leurs vues. La démocratie à l'intérieur du mouvement ouvrier n'est pas un luxe.

### La politique internationale

En matière de politique internationale, les débats ont, bien sûr, été dominés par la préparation des Etats généraux pour le désarmement et pour la paix qui se tiennent ces jours-ci. Comme il fallait s'y attendre, et à juste titre, les principaux orateurs, Waldeck-Rochet et Raymond Guyot, ont attribué beaucoup d'importance à la dernière encyclique pontificale « Pacem in Terris », en soulignant qu'elle ouvrait de nouvelles perspectives d'action commune avec

les milieux catholiques. Malheureusement, l'orientation générale esquissée reste très vague sur le problème-clé : comment parvenir à un désarmement généralisé et comment éviter une guerre thermo-nucléaire dans les circonstances actuelles ?

Or, il est évident qu'on ne peut s'en remettre au seul espoir d'un accord diplomatique entre les deux Grands qui risquent de continuer la course aux armements s'ils ne se trouvent pas face à des pressions populaires considérables en faveur de zones démilitarisées, etc. Les seules données précises concernent la lutte contre la force de frappe gaulliste, mais, là aussi, la volonté d'ouverture nous paraît aller beaucoup trop loin.

« L'opposition à la politique extérieure, et militaire gaulliste ne se limite pas aux forces de gauche, dit Raymond Guyot, puisque dans de nombreux cas, élus M.R.P. et indépendants se prononcent pour nous, pour la paix. » On met, par conséquent, entre parenthèses le Pacte atlantique et ses multiples forces de frappe. On ne peut en rester là.

J.-M. Vincent.

## L'U.N.R. à la Résidence Universitaire d'Antony

Les étudiants de la Résidence se souviendront longtemps de l'accueil qu'ils ont réservé à Léo Hamon venu leur parler du « gaullisme, parti du mouvement ».

Notons d'abord que l'U.N.R. avait cherché à se donner un visage de « gauche », (M. Léo Hamon n'a-t-il pas été au Comité Directeur de l'U.D.T.) pour présenter sa défense et l'illustration du régime gaulliste. Hommage du vice à la vertu sans doute.

Toujours est-il qu'après avoir laissé Léo Hamon parler, les étudiants n'ont pas manqué de lui poser un certain nombre de questions pour le moins embarrassantes (la décolonisation dans les Antilles et la Réunion l'aide à Franco, la laïcité, le budget de l'Education nationale comparé à celui de la force de frappe, etc. en particulier une intervention de J.-C. Roure ex-président de l'U.N.E.F., permit opportunément de montrer brillamment ce que pensait la grande majorité des étudiants sur la politique gaulliste.

Finalement, mis en colère par les réponses de plus en plus dilatoires et les dérobades du conférencier, remarquant, d'autre part, la présence de plus en plus suspecte d'une dizaine de personnages d'âge mûr — des étudiants très prolongés sans doute... entre 40 et 50 ans — les résidents les entourèrent, les traitant de barbouzes les forçant à partir avant que la conférence ne soit achevée. Les étudiants accompagnèrent ces trop voyants spectateurs — parmi lesquels Mainguy, député U.N.R. du secteur. Au cri de « barbouzes à la porte » et autres gentilles. Ce fut un beau chahut.

Léo Hamon, dépité de n'avoir pu convaincre les étudiants des vertus sociales du gaullisme, dut partir en écoutant une chaleureuse Internationale.

« Le pouvoir qui ne recule pas », n'a guère avancé ce soir-là dans sa conquête des étudiants.

### BULLETIN D'ADHESION

Nom .....  
Prénom .....  
Adresse .....  
.....  
.....

déclare vouloir adhérer au Parti Socialiste Unifié et demande à être mis en contact avec la section la plus proche. (Bulletin à retourner au siège du P. S. U., 8, rue Henner, Paris (9<sup>e</sup>)).



# L'ALGERIE A L'HEURE DU CHOIX

## IV. - MESURES PARTIELLES OU MARCHE VERS LE SOCIALISME

Voilà donc un peu plus d'un an que l'Algérie est indépendante. Les pieds-noirs ont, en grande partie, quitté la terre africaine et le pouvoir algérien fonde de gros espoirs sur sa jeunesse. Les ouvriers ont pris part à la direction des entreprises.

Notre envoyé spécial, Dominique Laury, nous livre ses conclusions sur la question principale qu'on lui a le plus souvent posée à son retour : « L'Algérie va-t-elle vers le socialisme ? »

EN rentrant à Paris, tous les amis se sont précipités, la même formule aux lèvres : « Alors, en Algérie, vont-ils vers le socialisme ? »

Comment répondre ? Le phénomène est tellement complexe. L'Algérie prise entre les nécessités de la coopération, le nassérisme, le voisinage Bourguiba ou Hassan II, la pression populaire, et le rêve obsédant de devenir le Cuba africain. Comment répondre devant tant de contradictions, l'enthousiasme général au milieu de tant de difficultés, l'absence de cadres, une jeunesse qui réclame une mutation rapide et le peuple qui demande « pain et dignité » ?

Voyons les problèmes de plus près.

La coopération pose un des problèmes les plus difficiles que l'Algérie ait à résoudre : comment échapper au néo-colonialisme sans rupture avec la France dont elle a actuellement besoin ? En effet, à l'heure actuelle, l'Algérie ne peut résorber les 500.000 ouvriers algériens travaillant en France, vu que le chômage est en Algérie un problème grave. Ce n'est pas du jour au lendemain que l'on passe du chômage au plein emploi.

Tout le problème est d'éviter d'être prisonnier du capitalisme français.

### Entre le nassérisme et le maghrébisme

Un autre problème et combien difficile est celui des rapports de l'Algérie et de Nasser. Il y a entre l'Algérie et la R.A.U. un lien naturel qui est la parenté ethnique, et le passage de la colonisation à l'indépendance, autrement dit certains points communs. Il faut aussi de rappeler l'aide apportée par l'Egypte au F.L.N. Il est donc normal que dans le contexte international l'Algérie soutienne plus ou moins la R.A.U. même si (et l'on ne peut que s'en féliciter) l'Algérie poursuit à l'intérieur une autre voie que celle du réformisme partiel de la R.A.U. De plus l'Algérie, et c'est un lieu commun de le souligner, est au centre du Maghreb et, là aussi, elle est liée géographiquement et dans une certaine mesure politiquement à ses voisins, même si à l'intérieur, là encore, elle s'en distingue par des mesures plus positives.

### Pression populaire et réforme agraire

La pression populaire est à mon avis le plus grand phénomène à noter. Les masses avaient plus ou moins été démobilisées au lendemain de l'indépendance ; le chômage ayant fait le reste, le mécontentement avait remplacé l'enthousiasme de la première heure ; mais on ne détruit pas si simplement ce que sept années de lutte ont appris au peuple algérien. Il demandait autre chose que le changement politique et comme le soulignait le directeur de la coopérative Frantz Fanon, il ne voulait pas que « Mohamed remplacât Pierre ou Paul ». C'est donc la pression populaire qui a véritablement obligé à la réforme agraire.

Et c'est là, à mon avis, qu'est le fond du problème, car on parle beaucoup de par le monde de réforme agraire, comme on parle beaucoup de socialisme sans chercher à approfondir la réalité. Nous avons montré une Algérie prise entre le maghrébisme et le nassérisme, or le Maroc et l'Egypte ont tous deux fait ce qu'ils appellent une réforme agraire : qu'en est-il en vérité ?

L'Egypte a réalisé une première réforme agraire en 1952 (1) qui limitait les propriétés à 80 ha au maximum, le reste devant être distribué à des fellahs. Mais il était entendu que les propriétaires pouvaient laisser à leurs enfants, à leurs femmes jusqu'à 40 ha en supplément. L'Etat n'a pu que récupérer 650.000 feddans (100 feddans = 40 ha) soit 11 % des terres. Cette réforme ne pouvait apporter une solution en Egypte, pays surpeuplé, ni procurer un emploi à la masse croissante de la population. La seconde réforme date de juillet 1961. On a réduit la superficie maximum de la propriété privée à 40 ha, on a remis sur le marché 400.000 feddans, de quoi caser 100.000 familles, mais cette réforme ne pourra donner une solution au problème social égyptien. Dans quelle mesure la réforme agraire a-t-elle permis d'augmenter le niveau de vie du fellah ? A cet égard, les résultats ne sont pas brillants.

Le Maroc, au matin de son indépendance, avait un programme de réforme agraire (2). Ce plan a été transformé et actuellement, il ne s'agit plus que d'une réforme agricole.

« ... Le plan officiel, tel qu'il a été publié suppose le maintien des biens



(Photo Tribune.)

Un stage organisé pour les présidents des comités de gestion d'Orléansville.

« Nous ne voulons pas que l'exploitation de jadis ait simplement changé de visage, que Mohamed ait remplacé Henri ou Jacques. »

féodaux... Le paysan marocain au lendemain de l'indépendance attendait autre chose... Pour tous la libération nationale devait consister en une libération des conditions d'exploitation qu'ils subissaient, des conditions de misère dans lesquels ils se trouvaient. Et si au lendemain de l'indépendance nous avons assisté à cette vague d'enthousiasme qui a déferlé sur l'ensemble du pays, cela signifiait avant tout, une soif de terres, de justice, un désir de se mettre au travail pour la mise en valeur du pays, un désir de mieux-être...

« ... Une des conditions qui ont facilité la réforme agraire dans un pays comme la Chine, c'est que les masses qui ont participé à la lutte pour la libération de la Chine du système semi-colonial et féodal, n'ont pas laissé (il s'agit des masses populaires) d'autres forces, d'autres classes sociales s'emparer du pouvoir. Et c'est un fait qu'au Maroc, au moment de l'indépendance, le pouvoir n'a pas été intégralement pris par ces mêmes forces qui ont mené la lutte pour l'indépendance. Ce pouvoir s'est trouvé partagé entre ces forces révolutionnaires et d'autres forces sociales. C'est là que réside la raison fondamentale de l'inexécution des tâches qui devaient être celles de la révolution » (Ben Barka).

L'Algérie doit donc éviter ces deux écueils : une réforme partielle et une réforme sabotée.

### Un exemple pour l'Afrique

Ainsi l'Algérie nouvelle a de nombreux problèmes à résoudre. Elle s'y

engage avec de multiples atouts, dont l'enthousiasme de la jeunesse en est l'expression la plus tangible. Pour le moment la nationalisation des grands domaines et l'autogestion ouvrière constituent des mesures révolutionnaires qui, si elles sont intégrées à un ensemble de réformes tant dans l'industrie que dans le commerce, peuvent ouvrir la voie au socialisme algérien. Devenir le « Cuba africain » est un beau programme. Je me suis borné dans cette analyse à poser des problèmes pour en montrer toute la complexité. A mes camarades qui m'ont demandé : « Vont-ils vers le socialisme ? », ma réponse, je l'ai montré, ne peut être affirmative, sans être pour cela démobilisatrice.

L'Algérie veut être un exemple pour l'Afrique. La voie est tracée : la vigilance des masses devrait pouvoir maintenir le mouvement et l'accélérer. Ben Bella qui a tous les pouvoirs devrait se considérer aujourd'hui comme le mandataire du peuple. Il reste à savoir quel contenu sera donné à la formule souvent répétée : « Devenir le Cuba africain. »

Fin

Dominique Laury.

(1) Réforme agraire au Maghreb (Maspéro, 1963).

(2) Ben Barka, « Les conditions d'une véritable réforme agraire au Maroc », p. 107, dans « Réforme agraire au Maghreb ». Colloque sur les conditions d'une véritable réforme agraire au Maroc (Maspéro).

## Appel en faveur de l'enfance algérienne

Au cours d'une conférence de presse qui s'est tenue lundi 13 mai sous la présidence de Jacques Arnault, M. Bridier, Claude Estier, M. de Felice, Claude Glayman et un représentant de l'U.N.E.F., l'Association d'Amitié et de Solidarité franco-algérienne a vu le jour.

Elle a l'intention de travailler pour une meilleure compréhension entre les deux peuples. Elle se propose, comme premier objectif, une campagne en faveur de l'enfance algérienne.

Un appel lancé à ce sujet souligne la situation dramatique dans

laquelle se trouvent des millions d'orphelins algériens.

« C'est tout le problème de la jeunesse algérienne qui se pose : de son éducation, de sa formation, vitales pour la construction du pays. Il s'agit là, sans nul doute, du principal investissement pour l'avenir de l'Algérie, surtout si l'on songe que ces jeunes, âgés de moins de vingt ans, représentent plus de 52 p. 100 de la population.

« Or, l'entretien d'un enfant revient à 800 AF par jour ; d'où le problème, souvent insoluble, qui se pose aux responsables algériens. De ce fait, des dizaines de milliers

d'enfants demeurent dans une situation précaire et dramatique.

« Nous pensons que l'opinion publique de notre pays doit se manifester, d'une manière conséquente et le plus rapidement possible. Nous vous appelons donc à nous envoyer dons d'argent, en nature, et à nous soumettre des suggestions. A notre tour, nous prenons actuellement contact avec toutes les organisations qui ont aidé ou peuvent aider le peuple algérien, afin de coordonner tous les efforts en relation avec les organismes algériens responsables de l'enfance. Nous définirons publiquement

les objectifs précis auxquels les fonds seront destinés.

« Diverses manifestations à l'étude devraient nous permettre de réaliser la tâche, qu'avec vous, nous nous fixons.

« C'est là un devoir politique et plus généralement humain. Nous sommes convaincus que l'opinion publique française prouvera que le mot « solidarité » n'est pas un vain mot. »

— C.C.P. Paris 13-726-83 : Roger Foirier, 89, rue Rouget-de-l'Isle, Suresnes (Seine). — Secrétariat (adresse provisoire) : M. Claude Glayman, 26, rue de Romainville, Paris (19°).



## BIRMINGHAM : Des lois américaines du temps de l'esclavage

**L**ITTLE ROCK, Oxford, Birmingham : le printemps était chaud, les magnolias embaumaient, les habitants blancs, avant le 1<sup>er</sup> avril s'estimaient heureux. Le nouveau maire était un homme respectable, riche comme il faut l'être ; on le disait libéral. Le commissaire de police — l'ancien maire — avait une bonne tête de commissaire, on l'appelait « le Taureau », c'était un homme bougon, rude, mais qu'on surprenait parfois à caresser la tête des enfants (blancs) dans la rue.

Tout était calme : les restaurants étaient partagés en deux catégories, les magasins, les églises aussi et même les lieux d'aisance... Chacun chez soi, les nègres avec les nègres, les seigneurs dans leur quartier ; la loi veillait. Le Blanc avait sa conscience, il s'estimait bien juste, démocrate et prétendait ne pas faire de racisme.

### Des chiens et des lances d'incendie

Tout aurait pu durer très longtemps dans cet état de grâce blanche si, un jour, un certain Martin Luther King qui, bien entendu, était noir et de surcroît pasteur, n'avait décidé d'en finir avec ce folklore sudiste.

Martin Luther King n'était pas un novice ; déjà, en 1956, il avait acculé une compagnie d'autobus à la faillite en faisant simplement marcher à pied 50.000 Noirs, des Noirs qui préféraient user leurs chaussures plutôt que de s'asseoir aux places réservées aux gens de couleur. Birmingham, elle, connut une action d'un autre genre : chaque jour, depuis le 1<sup>er</sup> avril, la rue est encombrée par un cortège d'hommes, d'enfants et de femmes dignes, réclamant calmement ce qui est le droit pour le monde entier, l'égalité. Contre l'Égalité et la Dignité, le commissaire de police a lancé ses chiens et dirigé ses lances à incendie. Les prisons de Birmingham se sont remplies rapidement mais dans la rue, les enfants ont remplacé les hommes, tous arrêtés, mais les manifestations n'ont pas cessé pour autant.

### Un essai de négociation

Le président, dans sa Maison Blanche, empiété dans des lois fédérales faites au temps de l'esclavage, se sent impuissant. Au regard de la loi, rien, jusqu'ici, n'est répréhensible dans l'attitude des autorités de Birmingham. Ne pouvant agir en face, le président Kennedy a essayé la négociation ; Martin Luther King a négocié avec les riches de la ville, ceux qui sont les plus enclins aux concessions. C'est aussi l'un des aspects les plus pénibles de ce drame : les plus racistes ne sont pas les riches qui fréquentent peu les bars populaires ou les lieux publics ; non, les plus enragés dans leur erreur sont les pauvres, les petits Blancs qui considèrent comme rassurant de mépriser d'autres hommes. L'accord, qu'à titre officieux, les notables de la ville avaient conclu, les petits Blancs n'en ont pas voulu. Alors que, samedi dernier, tout semblait terminé à Birmingham et que les Noirs avaient obtenu la disparition de la ségrégation sans concours extérieur et sans effusion de sang, tout était remis en question par des rafales de mitraille tirées dans la nuit contre les maisons des leaders du mouvement. Immédiatement, les manifestations reprenaient violentes, dures, montrant l'impatience d'une population à bout de nerfs. Le président Kennedy, devant le danger, a décidé d'envoyer la troupe. Employer l'armée est à peu près le seul recours qui lui reste. En effet, d'après le code américain, chaque Etat est souverain dans la limite de ses lois, chaque gouverneur est un petit président qui n'a de compte à rendre à personne. A Little Rock ou à Oxford, la loi avait été violée, mais à Birmingham ce sont les Noirs qui, organisant des manifestations, se sont mis en infraction. Les tribunaux peuvent condamner à leur guise et ils ne s'en privent pas.

### Gagner une épreuve de force

Les Etats du Sud, survivance d'un passé haïssable, ne se rendront pas facilement à la raison. Le président Kennedy et la population noire doivent gagner l'épreuve de force, c'est une question de prestige et d'humanité de la plus grave importance. Les pays du tiers monde attendent l'issue de la lutte ; s'il veut reconquérir l'amitié des pays sous-développés, Kennedy doit imposer à ses compatriotes les plus rétrogrades la solution du problème noir. Il faut qu'à Birmingham et partout ailleurs, les chiens servent à autre chose qu'à mordre l'enfant noir qui crie « liberté ».

Michel Joch.

# HAITI : UNE DIO SORDIDE ET SAN

François Duvalier — « Papa Doc » — n'est pas un personnage de carnaval, mais un dictateur féroce aux abois. La crise qu'il affronte est à la fois intérieure et extérieure.

### « Papa Doc » ou la promotion des Noirs

Il vient de violer la Constitution en faisant proroger son mandat présidentiel, alors qu'il n'était pas rééligible.

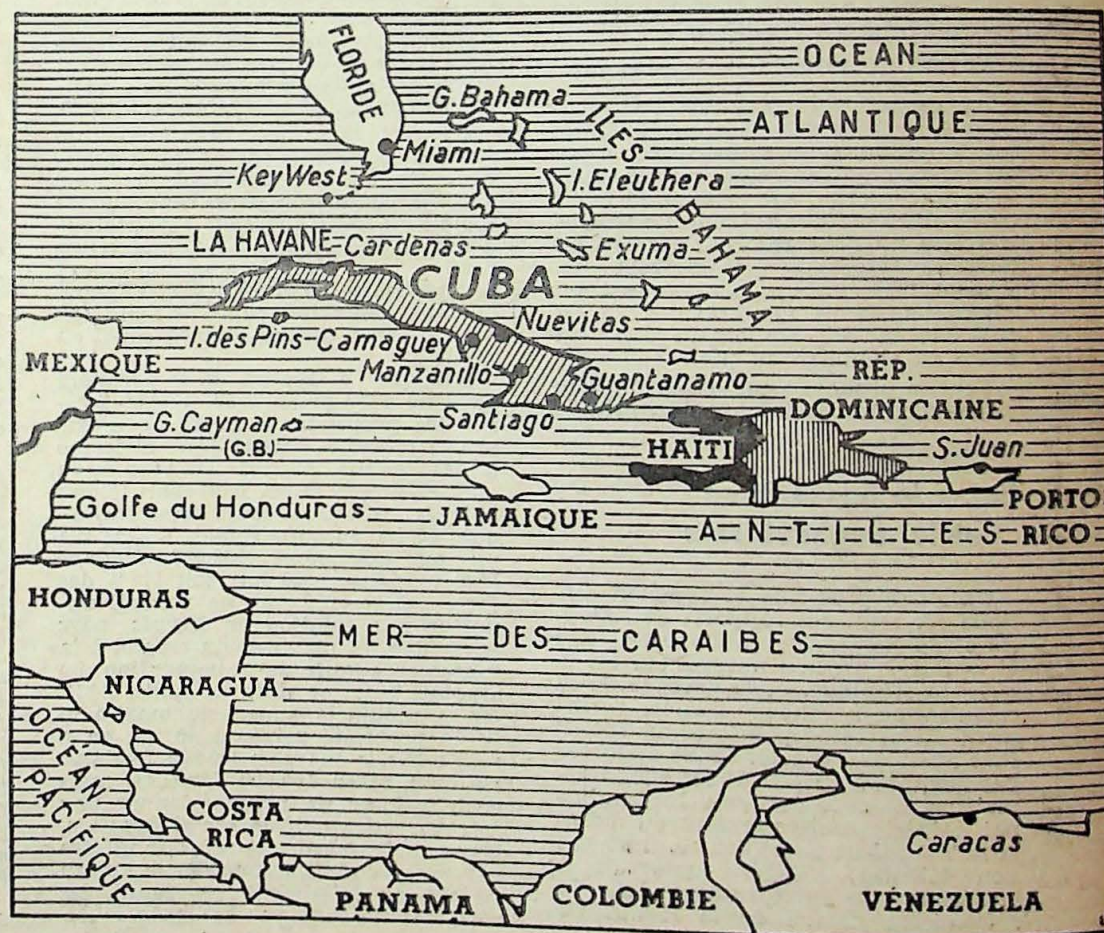
Lorsqu'il était venu au pouvoir, en 1957, il portait les espoirs des Noirs. Son élection, acquise dans des conditions peut-être contestables, se présentait néanmoins comme la promotion des 90 p. 100 de la population sur la minorité mulâtre, qui détenait toute la puissance économique et l'hégémonie politique depuis que l'indépendance avait été acquise contre la France du Directoire et du Consulat.

C'était en somme la première fois que le suffrage universel était appliqué. Le docteur Duvalier avait alors tout juste 50 ans. Ancien ministre du Travail sous le président Dumarsais Estimé (l'un des meilleurs prési-

**V**UE de loin, la crise que traverse la République haïtienne est bien pittoresque.

Un président qui s'est fait acclamer sous le nom de « Papa Doc », excommunié par le Vatican et servi par 15.000 « Tontons Macoutes » (ses policiers). Un territoire grand comme trois départements français, surpeuplé (4 millions d'habitants) et où le culte du Vaudou est officiellement encouragé. Une opposition qui prête au président les projets les plus terribles (comme l'assassinat du président de la République voisine, Saint-Domingue, co-locataire de l'île d'Hispaniola) ou les plus fantaisistes (comme de proclamer une « République socialiste » et de faire appel à l'U.R.S.S.).

Tout cela, éclaboussé de soleil, corsé par une menace de guerre avec la République Dominicaine, égayé par les chants, les danses, l'ironie, la douceur, la passion et l'espièglerie « créoles », exprimé dans un français savoureux — Haïti est la seule nation du continent américain dont le français est la langue officielle et la langue parlée — tout cela ressemble à une farce. La réalité, c'est une immense misère, l'ignorance, la corruption et la tyrannie.



(Agip.)

## LE PSU ET L'AIDE AUX VICTIMES du FRANQUISME

**D**ANS le compte rendu que nous avons fait dans notre dernier numéro, par suite d'une information incomplète, nous n'avons pas mentionné que notre parti était officiellement représenté à la conférence par nos camarades Yves Jouffa et Antonio Tellado.

Jouffa ayant appris que le message d'Edouard Depreux n'avait pas été lu à la tribune, a demandé à prendre la parole, ce qui lui fut accordé sans difficulté.

Dans son allocution qui fut vivement applaudie, il a apporté à la conférence l'adhésion du P.S.U., en précisant que celui-ci était prêt à s'associer sans réserve à toute action humanitaire en faveur des victimes du régime franquiste, sous toutes ses formes, à une seule condition qui allait de soi : que cette

action concerne toutes les victimes du fascisme espagnol, sans aucune discrimination.

Il a insisté sur le fait que nous tenions pour illusoire et dangereuse, toute tentative de rapprochement, sous le fallacieux prétexte de possibilité de libéralisation du régime franquiste, et demandé que la conférence débouche vers la création d'un organisme d'aide effective à la lutte du peuple espagnol pour sa libération, où seraient représentées non seulement des personnalités, mais où collaboreraient l'ensemble des organisations démocratiques et syndicales espagnoles et internationales.

Ces thèses qui dépassaient de beaucoup les objectifs des organisateurs, ont également été développées par Lello Basso, au nom du Parti socialiste italien, et par le représentant de la Gauche socialiste belge.



# TATURE GLANTE

dents sous le règne des mulâtres : il tenta de favoriser la création d'une classe moyenne noire, il avait abandonné la médecine pour organiser la résistance à Magloire (son prédécesseur, acculé à la démission par l'indignation populaire). Il était le premier Noir qui soit venu à bout de l'aristocratie mulâtre. Ses débuts parurent encourageants. Il lança une campagne contre l'analphabétisme, inaugura une politique de grands travaux, mobilisa les paysans noirs pour une marche sur Port-au-Prince destinée à briser les résistances des mulâtres. Il obtint l'aide des Etats-Unis.

## Une faute

Mais la concussion, les malversations, la concentration de tous les pouvoirs dans les mains de « Papa Doc », de sa famille et de ses amis, aboutirent à la dictature sordide et sanglante sous laquelle Haïti vit depuis deux ans.

Le barrage de l'Artibouite devait coûter 14 millions de dollars ; 40 millions ont été dépensés et il n'est pas achevé. L'aide américaine — 40 millions de dollars en trois ans, gagés par une base U.S. à Port-au-Prince — a été empêchée par les parents et les clients de Duvalier.

Le quart de la population s'est concentré dans les villes, mais il y a toujours 93 p. 100 d'illettrés, 75 p. 100 de sous-alimentés. Les salaires vont de 2,30 F à 10 F par jour. L'érosion détruit les terres (40 p. 100 de terres exploitées), toujours partagées en immenses domaines et minuscules lopins. La garde présidentielle de 500 hommes, la milice (les « Tontons Macoutes » commandés par le général sans uniforme Luckner Cambronne) de 10.000 à 20.000 hommes, selon les estimations, font peser la terreur sur les opposants et les suspects.

## Le royaume du « Père Ubu »

Quand l'armée — qui a pris sa large part dans la mise en coupe réglée du pays — tenta de réagir, soixante officiers — un sur trois — furent révoqués. Quand, fin avril, un attentat fut perpétré contre les deux plus jeunes enfants du président, attentat où auraient péri trois gardes du corps. Duvalier commit une faute qui a dressé contre lui toute l'Amérique : ses sbires envahirent l'ambassade dominicaine où des militants de l'opposition avaient cherché refuge.

Au même moment, deux automobilistes étaient tués sans raison devant la propriété du chef de la garde présidentielle. Les parents d'un officier étaient abattus à coups de revolver et brûlés dans leur maison. Bientôt, le chef d'état-major, Max Alexis, se réfugiait à l'ambassade du Brésil. On cite 35 opposants assassinés, des disparus par dizaines, plusieurs centaines d'exilés.

Haïti est devenu le royaume du Père Ubu. L'Organisation des Etats Américains a ordonné une enquête. Il s'agit de prouver que la situation haïtienne constitue une menace pour la paix et la démocratie dans l'hémisphère occidental. La preuve n'est pas à faire. Mais qui peut chasser Duvalier, en dehors d'un mouvement populaire ? Or les Noirs ne se battront pas pour rendre le pouvoir aux mulâtres. Et qui succédera à « Papa Doc » ?

## Le spectre du « fidélisme »

La République Dominicaine, libérée de son dictateur ubuesque, Trujillo, agit comme le représentant d'une des solutions théoriquement possibles : le président dominicain Juan Bosch, comme Betencourt au Venezuela, est un réformiste modéré. Ce réformisme a peu de base à Haïti. Il ne pourrait en avoir qu'une : l'aide des Etats-Unis.

L'opposition haïtienne, bien qu'elle ait constitué un « front uni » anti-Duvalier à New York, est profondément divisée. Son chef le plus sérieux, M. Louis Dejoie, est un aristocrate et homme d'affaires mulâtre, réputé honnête. Mais il doit compter sur un soulèvement militaire pour rentrer à Haïti. Et il n'est pas sûr que l'armée, épurée par Duvalier, remettra le pouvoir à un civil, à un aristocrate, à un non-Noir.

Reste le spectre qui hante les insomnies de Washington et de la plupart des capitales latino-américaines : le « fidélisme ». Pour le moment, les partisans d'une solution à la Fidel Castro ne sont pas dans le maquis, mais en exil, à Porto-Rico.

Paul Parisot.

## GRANDE-BRETAGNE : Confusion des espoirs travaillistes aux élections municipales

LES élections municipales qui ont eu lieu la semaine dernière en Grande-Bretagne ont été marquées par un net succès du parti travailliste. On a même parlé d'un raz de marée. Il est vrai que les résultats ont dépassé les pronostics. On prévoyait généralement que le Labour parviendrait à reconquérir tous les sièges qu'il avait perdus il y a trois ans. En réalité, il a fait beaucoup mieux que rétablir sa situation. Il a ébranlé très fortement certaines positions traditionnelles des conservateurs en même temps qu'il est parvenu à s'assurer de nouveau le contrôle de la plupart des municipalités des régions industrielles.

Ainsi est confirmée, plus sûrement et plus précisément que par des sondages d'opinion, la probabilité d'un succès travailliste aux prochaines élections législatives.

Quand celles-ci auront-elles lieu ? Au plus tard à l'automne 1964, fin normale de la législation actuelle. Mais on sait qu'en Grande-Bretagne il est rare que cette échéance soit attendue. Le Premier ministre — théoriquement la reine — peut choisir sa date en prononçant la dissolution. Le succès travailliste peut donc amener Macmillan à renoncer à des élections et à chercher à gagner du temps, dans l'espoir d'opérer un redressement de la position des conservateurs.

Quoi qu'il en soit, il paraît certain que, tôt ou tard, le prochain Premier ministre en Grande-Bretagne sera Harold Wilson, leader du parti travailliste. Celui-ci a nettement pris position contre les « forces de frappe » nationales. Les perspectives d'un succès travailliste ne sont certainement pas appréciées à l'Elysée. Il est vrai, d'ailleurs, qu'on n'y aime guère les Britanniques, quelle que soit leur couleur politique.

Rémy Grillaut.

## MARCHE COMMUN :

### COMPROMIS PROVISOIRE SUR LES PROBLÈMES AGRICOLES

UNE fois de plus, la semaine dernière, on a envisagé l'éventualité d'une crise grave entre les « Six » du Marché commun. Et, une fois de plus, après des séances de délibérations nocturnes, on a annoncé que la crise était surmontée et que l'accord était réalisé.

De quoi s'agissait-il donc ? En réalité, deux problèmes se sont trouvés étroitement liés. Et c'est d'ailleurs parce qu'il y avait entre eux un rapport inévitable que le conflit naissant a pu être provisoirement résolu.

#### Concurrence économique Europe-Etats-Unis

Mais, précisément dans la mesure où cette organisation de l'Europe a pris corps, elle a posé des problèmes aux Etats-Unis. Non seulement l'Europe a fini par avoir de moins en moins besoin du concours de ceux-ci, mais encore elle a fini par faire figure de concurrent possible, en état de susciter des difficultés à l'économie américaine : développement des exportations européennes vers les Etats-Unis ou vers les marchés intéressants ceux-ci, donc concurrence, et, d'autre part, diminution sensible des exportations américaines vers l'Europe, surtout si les Six du Marché commun se trouvaient protégés par une barrière douanière, si peu élevée que fût celle-ci (le tarif extérieur commun).

Ce sont ces considérations qui ont conduit Kennedy à prendre une initiative pour sauvegarder tout à la fois les chances de l'économie de son pays et l'entente Europe-Etats-Unis. Il ne pouvait le faire qu'en rompant avec une très forte tradition protectionniste. D'où la loi qu'il fit adopter, non sans mal d'ailleurs, par le Congrès au mois de septembre dernier, appelée « loi sur l'expansion du commerce ». Celle-ci l'autorisait (pour une période de cinq ans seulement, réserve qui marque les hésitations des milieux économiques) à négocier avec les Européens une diminution des tarifs douaniers américains de 50 %.

Précisons ici de quels Européens il s'agit : pas seulement les Six du Marché commun, mais aussi la Grande-Bretagne, ce qui expliquait entre autres raisons pourquoi les Etats-Unis étaient favorables à l'entrée de celle-ci dans le Marché commun.

Si Kennedy a rencontré des résistances protectionnistes assez fortes, il a aussi trouvé quelques appuis dans l'opinion : les agriculteurs notamment, intéressés à maintenir leurs exportations vers l'Europe, et les syn-

dicats ouvriers (A.F.L., C.I.O.), un peu inquiets de voir les industriels américains tentés d'investir en Europe. Du côté des Six du Marché commun, l'initiative Kennedy a été en principe accueillie favorablement. Mais, dans l'application, un certain nombre de difficultés ont surgi. D'une part, il est apparu qu'une réduction globale identique en pourcentages des tarifs douaniers risquait d'avantager les Américains, dont les droits sont en moyenne considérablement plus élevés que ceux des Européens. Diminuer les uns et les autres de moitié, c'était maintenir une inégalité de barrières, la plus haute restant dressée autour des Etats-Unis, donc défavorisant les exportations européennes.

D'autre part, les Six couraient le risque de ne pas aborder la négociation en plein accord entre eux, en particulier à cause de la position française. L'attitude de celle-ci s'explique par deux raisons.

La France a toujours vu dans le Marché commun une chance d'offrir davantage de débouchés à ses produits agricoles excédentaires et de devenir le grand fournisseur privilégié de ses cinq partenaires. Cet avantage risquait d'être annulé si l'Europe ouvrait toutes grandes ses portes à l'agriculture des Etats-Unis, considérablement excédentaire.

En outre, la diplomatie gaullienne continue à s'opposer à celle des cinq autres membres du Marché commun, même à celle de l'Allemagne, malgré le traité de Gaulle-Adenauer.

Voilà pourquoi ces deux affaires, celle de l'organisation du marché agricole entre les Six et celle de la négociation avec Kennedy, se sont trouvées liées lors de la réunion, la semaine dernière, des six ministres des Affaires étrangères.

En outre, la diplomatie gaullienne continue à s'opposer à celle des cinq autres membres du Marché commun, même à celle de l'Allemagne, malgré le traité de Gaulle-Adenauer.

Voilà pourquoi ces deux affaires, celle de l'organisation du marché agricole entre les Six et celle de la négociation avec Kennedy, se sont trouvées liées lors de la réunion, la semaine dernière, des six ministres des Affaires étrangères.

Voilà pourquoi ces deux affaires, celle de l'organisation du marché agricole entre les Six et celle de la négociation avec Kennedy, se sont trouvées liées lors de la réunion, la semaine dernière, des six ministres des Affaires étrangères.

#### Accord provisoire sur un calendrier

En réalité, au cours de cette réunion, rien n'a été résolu au fond. Les Six se sont simplement mis d'accord pour constater le rapport entre les deux affaires et pour tenter de les régler simultanément en établissant un calendrier de progrès à réaliser pas à pas. En somme, les cinq partenaires de la France ont dit à Couve de Murville : « Soit ! Nous allons chercher à organiser le marché agricole entre nous de manière à pouvoir vous acheter vos produits laitiers, vos céréales, votre riz ; mais, en échange, ne mettez pas des bâtons dans les roues de la négociation avec Kennedy. Donnant, donnant : dans les mois qui viennent, nous ferons des concessions dans la mesure où votre bonne volonté se manifestera. »

Les discussions entre Européens et Américains vont commencer à Genève. Elles seront fort longues et fort compliquées. Ce sera une épreuve assez rude pour la cohésion des Six, mais peut-être surtout pour

la politique gaulliste. Celle-ci a un atout : ses exigences en ce qui concerne l'écoulement des produits agricoles français sont légitimes. Mais la conception d'une Europe « fermée » et « guidée » par la France suscite constamment les défiances. De Gaulle ne peut même pas compter sur un appui allemand, malgré le traité solennellement conclu en janvier dernier. Il est significatif que Schroeder, le ministre allemand des Affaires étrangères, soit apparu comme le plus opposé aux résistances françaises à la négociation avec les Etats-Unis.

Pour nous, une politique « européenne » devrait se situer sur un tout autre plan et tendre, d'une part à lutter contre la mainmise des grandes forces capitalistes sur l'Europe des Six, d'autre part à faire jouer à celle-ci un rôle déterminant dans une recherche de la détente entre l'Est et l'Ouest.

P. L.



## Le petit consommateur trinque toujours

**B**IEN commencée avec la réquisition des mineurs, l'« année sociale » de l'U.N.R. se poursuit gaillardement : hausse des chemins de fer, hausse de l'électricité, limitation des ventes à crédit... Vraiment, si le citoyen français moyen n'est pas convaincu que le général chérit son peuple, c'est qu'il a la tête dure !

En présentant au Parlement les décisions prises la semaine dernière, Giscard d'Estaing s'est attaché à les faire passer pour inéluctables, voire bénéfiques. Pour conjurer l'inflation, qui sans être encore là nous menace fort, a-t-il déclaré — curieux mensonge, alors que déjà les prix montent au rythme de 5 à 6 % l'an ! — il faut éviter que le déficit de l'Etat ne s'aggrave. Car sans cela, l'argent dépensé par l'Etat au-delà de ses ressources accroîtrait la pression inflationniste.

Vous croyez peut-être que Giscard d'Estaing allait dès lors proposer de réduire massivement les dépenses inutiles de l'Etat, et, par exemple, de trancher dans les quelque 500 milliards d'anciens francs de la « force de frappe ». Ça aurait été mal le connaître, lui et le gouvernement gaulliste auquel il appartient.

Comme il fallait s'y attendre, Giscard d'Estaing a proposé au contraire de faire payer par les petits consommateurs l'essentiel des dépenses imposées à l'Etat par le mouvement revendicatif de mars-avril. Qu'a-t-il demandé en effet au Parlement de voter ? Des impôts (pour 75 milliards d'anciens francs), des hausses de tarifs publics (électricité et chemins de fer) pour 40 milliards cette année (et 75 l'an prochain), enfin une pincée (25 milliards) d'économies budgétaires, à réaliser sur d'autres dépenses que les crédits militaires. Le reste (120 milliards environ) résultera du rendement des impôts existants rendu meilleur qu'on ne l'avait prévu par suite de la hausse des prix (plus les prix montent, plus les impôts perçus sur eux sont importants).

### Les familles populaires vont payer

Qui va payer tout cela ? Quelques calculs simples montrent que ce ne seront pas — sauf exception — les riches ; mais bien au contraire la grande masse des familles populaires. Voyons cela de plus près :

● **La hausse des tarifs-voyageurs** (15 milliards cette année, 30 l'an prochain) sera supportée pour l'essentiel par les familles qui n'ont pas d'auto. Quant à la hausse des tarifs-marchandises (5 autres milliards cette année et 10 l'an prochain), elle sera répercutée par les commerçants et les industriels dans les prix ; c'est-à-dire finalement supportée par les consommateurs, en majeure partie des milieux populaires.

● **La hausse des tarifs d'électricité** (à peu près vingt milliards cette année) sera de même supportée pour l'essentiel par les petits consommateurs, soit directement (hausse des tarifs domestiques), soit indirectement (majoration des tarifs industriels, incorporée dans les prix de vente des produits courants).

● **Le maintien du demi-décime** (5 %) de majoration d'impôt sur les revenus frappera, lui, davantage les revenus élevés ; mais pas exclusivement, puisque les célibataires qui gagnent 100.000 anciens francs par mois le paieront. Disons, compte tenu des proportions de contribuables, que les deux tiers environ de cet impôt maintenu (soit 25 anciens milliards sur 37) seront payés par les riches, le reste (12 milliards) restant à la charge des contribuables moyens.

● **Quant aux autres impôts** (38 milliards), destinés à frapper en principe les entreprises qui font les plus gros bénéfices ou qui ont les frais généraux les plus élevés, il ne faut pas se faire trop d'illusions sur leur compte. Une bonne moitié sera répercutée par ces entreprises dans leurs prix (c'est-à-dire payée par les consommateurs), l'autre moitié seulement frappant vraiment les détenteurs de hauts revenus.

● **Enfin les plus-values fiscales**, ces fameuses recettes supplémentaires procurées par les impôts existants par suite de la hausse des prix (120 milliards), elles seront payées au prorata de la répartition actuelle des impôts français. C'est-à-dire — sur la base du budget de 1963 — pour les deux tiers environ (80 milliards) par la grande foule des petits et moyens consommateurs, et pour près de la moitié du reste (soit quelque 20 autres milliards) par les titulaires de petits et moyens revenus.

**Récapitulons : les petits ou moyens consommateurs — qui**

sont aussi les petits et moyens contribuables — supporteront près des trois quarts des charges nouvelles votées par le Parlement (environ 170 milliards sur 235). Un quart seulement sera demandé aux familles fortunées, qui auraient dû payer le tout si l'on avait voulu opérer un véritable transfert de revenu au profit des classes défavorisées.

### Un simple transfert de revenu au sein des classes populaires

Cette analyse succincte appelle trois sortes de remarques :

1 Le pouvoir gaulliste, obligé de céder aux salariés du secteur public et semi-public, veut faire payer aux familles populaires le prix de ses concessions. Nous l'avions clairement laissé prévoir, il y a quinze jours, lors de la « table ronde » publiée par Tribune (1) et consacrée aux suites des grèves de mars-avril.

C'est une façon de reprendre d'une main aux classes populaires ce qu'il a été obligé de leur consentir de l'autre. Evidemment, ce ne sont pas les seules familles du secteur public ou semi-public qui supporteront les charges nouvelles ; pour les cinq sixièmes, au moins, ce seront les familles populaires du secteur privé. De la sorte, le gouvernement gaulliste fera payer aux classes populaires du secteur privé (salariés et agriculteurs) l'essentiel de ce qu'il a dû céder aux familles populaires du secteur public.

2 Les chiffres montrent même que le pouvoir gaulliste demande aux familles populaires de payer plus que les majorations de salaires obtenues par les salariés de l'Etat. Ceux-ci, nous l'avons dit, ont arraché à Pompidou 130 milliards d'anciens francs en 1963 (et 290 milliards en 1964, soit plus de 400 milliards pour deux ans).

Or, ce n'est pas 130 milliards seulement que Giscard va faire payer en

(1) Voir « T.S. » du 4 mai (n° 147).

plus cette année aux familles populaires, mais — compte tenu des plus-values fiscales — 170 milliards (70 sans les plus-values). Il y a donc un rab' de 40 milliards qui — joint aux 65 milliards mis à la charge des riches — servira à financer les constructions scolaires, les logements, l'aide aux rapatriés et aux agriculteurs... ainsi que le surcroît de dépenses militaires préparé par Pompidou.

Le bilan économique de l'opération soumise au Parlement (et votée par lui) est donc des plus clairs : c'est un simple transfert de revenu entre familles populaires (celles du secteur privé payant à celles du secteur public l'équivalent des hausses de salaires dues aux grèves de mars-avril). Un supplément est même demandé aux familles populaires, pour financer les dépenses militaires et diverses autres dépenses civiles.

### L'emprunt enrichira les riches

3 Cette orientation antisociale est d'ailleurs confirmée par les mesures prises par Giscard d'Estaing concernant le crédit : en relevant de 1 % le « coefficient de trésorerie » des banques, il gêne celles-ci dans l'octroi de crédits à la consommation (ventes à crédit, ou prêts aux entreprises fabriquant des biens de consommation) ; et en lançant un emprunt d'Etat de 100 milliards d'anciens francs, il permet aux capitalistes qui vont lui prêter cet argent de faire une bonne affaire, puisque l'intérêt qui leur sera versé sera exonéré d'impôt.

On a calculé que pour les titulaires de revenus très élevés, le taux réel de l'intérêt qui leur sera versé s'ils souscrivent à l'emprunt atteindra (compte tenu de l'exonération d'impôt) non pas 4,25 % mais 10 % et même 12 % ! Si bien qu'au bout de quinze ans, l'Etat leur aura remboursé près du double des fonds empruntés !

L'Etat aurait pu prendre aux riches, par l'impôt, cet argent dont il a besoin ; cela ne lui aurait rien coûté. Il a préféré le leur emprunter à un taux élevé : de la sorte, les prêteurs feront une bonne affaire, au moment même où Giscard s'en prend aux petits consommateurs !

Voilà qui caractérise très clairement une politique réactionnaire.

M. Rungis.

### Prenez des contacts

Nos lecteurs qui, à l'occasion des vacances, se déplaceront en France ou à l'étranger feront un grand plaisir aux amis des pays qu'ils traverseront ou dans lesquels ils séjourneront en entrant en contact avec eux.

Qu'ils n'hésitent pas à écrire au secrétaire du P.S.U., 8, rue Jenner, pour nous demander des adresses utiles.

Merçi d'avance.

### LES PROBLÈMES ÉTUDIANTS

Une erreur d'impression nous a fait dire dans notre numéro 148 (daté du 11 mai) : « le bureau national du P.S.U. précise que cet article n'engageait sa responsabilité ». Or, c'était « n'engageait pas sa responsabilité » qu'il fallait lire.

Pierre Maisson.

## C.N.L. : Experts techniques et experts financiers se contredisent

**E**TRANGE procès en vérité que celui du C.N.L. ! Les experts techniques contredisent les experts financiers, les discussions tournent souvent autour des méthodes comptables, la machinerie énorme est présentée, mais son fonctionnement est difficilement compréhensible.

L'arrivée de Pouillon à Paris, principal inculpé, va faire certainement rebondir les débats.

Dix jours de séances n'ont pas encore permis de faire la lumière sur ce qui restera dans les annales judiciaires, comme l'une des plus grandes escroqueries. Les déclarations des inculpés n'ont apporté que peu d'éclaircissements sur cette machination politico-financière axée sur l'exploitation de la crise du logement.

L'essentiel de ce procès est pourtant là, bien plus que dans les opérations de débit ou de crédit des comptes associés ou des comptes travaux, ou la manipulation experte des « hommes de l'art ». Le procès du C.N.L. c'est celui d'une activité dont la rentabilité est fonction de la pénurie. C'est une économie de marché noir et les dirigeants de la société n'ont fait en somme que rééditer les plus « beaux » exploits des trafiquants d'il y a vingt ans.

Leurs agissements, faut-il le dire, ont été largement facilités par une législation à la fois insuffisante et incohérente, touffue et insuffisante. Dans une affaire récente, où l'objet du litige était important, et les faits graves, le magistrat a été contraint de rendre un non-lieu. Pourquoi ? Il le dit dans les attendus : « Attendu que les spéculations fondées sur la crise du logement, quelque éhontées qu'elles puissent apparaître sur le plan moral ne sont assorties d'aucune sanction pénale... attendu que les Sociétés Civiles Immobilières, par suite d'une lacune des textes applicables ne sont pas tenues de présenter une comptabilité analogue ou conforme aux dispositions du Code du commerce, que les irrégularités comptables décelées par l'expertise ne peuvent être considérées que comme des fautes de gestion... disons n'y avoir lieu à suivre. »

Qu'est au départ l'affaire du C.N.L. ? Ceci : d'immenses terrains appartenant à une société ayant bénéficié d'un concordat (l'Etat étant le principal créancier) et sur lesquels on pouvait réaliser une importante opération immobilière. La société peut disposer de ses terrains, mais avec l'accord des créanciers. Deux options s'offrent : une opération sociale ou

une opération rentable. C'est évidemment la dernière option qui est retenue avec l'accord de l'Etat, intéressé financièrement. Si l'on ajoute à cela quelques « techniciens » des affaires, beaucoup de relations et de personnalités, un haut fonctionnaire guidé par on ne sait quel mobile, un architecte — nouveau Mansart qui confondait Louis XIV et souscripteurs — beaucoup de déjeuners et de cocktails, les appuis financiers que l'on trouve toujours quand une bonne affaire est en vue, l'on a un raccourci assez exact de l'opération. Il n'est pas inutile peut-être de rappeler que si un office d'H.L.M. avait été chargé de construire 1.200 ou 1.500 logements, le scandale n'aurait pas vu le jour.

La politique est affaire de choix, en construction comme ailleurs. L'exploitation de la crise du logement « quelque éhontée qu'elle soit » reste licite. D'ailleurs, voici deux ans, un journal financier ne considérait-il pas que la gestion du C.N.L. était critiquable sur un point : l'utilisation, par anticipation des bénéfices ! Tout régime a aussi les scandales qu'il mérite.





Benoît Frachon  
(Photo Tribune.)

# L'UNITÉ SYNDICALE :

## Thème essentiel du congrès de la C.G.T.

Le XXXIV<sup>e</sup> congrès fédéral de la C.G.T. s'est ouvert dimanche, à Saint-Denis. Dans la salle des congrès, une banderole indique le thème essentiel de celui-ci :

« Unis, nous sommes invincibles. Faisons tout pour l'unité. »

Dès le début de la première séance, Achille Blondeau, secrétaire de la Fédération du sous-sol, qui présidait, évoquait le renforcement de l'unité d'action et la nécessité de l'unité organique, « problème à l'ordre du jour ».

Benoît Frachon, secrétaire général, lui succédait pour présenter un rapport d'activité de trois heures, entrecoupé d'une brève pause d'un quart d'heure. Avec fougue et parfois avec quelque humour, le vieux leader devait s'en prendre fréquemment à de Gaulle et à sa politique dont il dénonçait le « bluff ». Usant de beaucoup de chiffres dans son argumentation, il soulignait l'accroissement des actions revendicatives depuis la fin de la guerre d'Algérie, l'augmentation insuffisante de la production (moins grande que dans les dernières années de la IV<sup>e</sup> République), la baisse de la construction, la stagnation de l'enseignement.

Apparemment fidèle à la thèse de la paupérisation absolue, Benoît Frachon estime, d'autre part, que le pouvoir d'achat des salariés est inférieur de 25 à 30 p. 100 à celui de 1938. Il

s'en est pris aussi, au début de son intervention, à la planification « sois-disant démocratique » mise par lui sur le même pied que l'association capital-travail. Plus loin, il devait reconnaître que l'idée de la planification était « attrayante » à l'âge des progrès de la science et de la technique, mais souligna aussitôt que la formule pouvait faire naître « des illusions dangereuses » en régime capitaliste. Pierre Lebrun — dont les conceptions en ce qui concerne la planification démocratique sont très proches de celles des leaders C.F.T.C. — ne pouvait manquer de trouver cette « ouverture » insuffisante.

Plus positive est la position sur les nationalisations dont la C.G.T. réclame un nouveau train (sidérurgie, pétrole, banques d'affaires, etc.). Cependant, eu égard aux difficultés actuelles des entreprises nationalisées, Benoît Frachon a insisté sur la nécessité de « modifier le caractère et la nature de leur fonctionnement » (notamment par la remise en cause des tarifs préférentiels).

En ce qui concerne le Marché commun, le leader de la C.G.T. a repris des critiques bien connues sur les méfaits de celui-ci, le rendant en particulier responsable de la détérioration de la balance des comptes, la C.E.C.A. étant elle-même incriminée à propos du déclin des mines de fer et de charbon. Cependant Frachon a

souligné que, quelles que soient les divergences de fond sur le Marché commun, une action commune s'imposait avec les centrales françaises et européennes face aux monopoles.

Par ailleurs, le secrétaire général de la C.G.T. s'est plu naturellement à montrer les progrès de l'unité d'action, tout en regrettant qu'elle ne soit pas étendue au plan confédéral. Quant à l'unité syndicale, Benoît Frachon a reconnu qu'elle posait encore des problèmes. Toutefois, le rapport d'orientation se prononce pour une « représentation démocratique de tous les courants de pensée de la classe ouvrière ».

Enfin, il convient de noter que Frachon, évoquant longuement le conflit qui, en 1945, avait opposé la C.G.T. et les partis de gauche à de Gaulle, s'est déclaré partisan de l'indépendance syndicale mais aussi de l'union des forces de gauche, politiques et syndicales, sur un programme commun. Il a fait état de la communauté de vues qui existe de plus en plus entre le P.C., la S.F.I.O., le P.S.U. et le parti radical.

Le congrès a fait une ovation à « Benoît » pour ses soixante-dix ans, ainsi qu'à Maurice Thorez, présent parmi les invités.

Maurice Combes.

## ECHOS DES ENTREPRISES

### Le P.S.U. dans les entreprises

La section P.S.U. Renault, à Billancourt, sort maintenant son bulletin mensuel sur une feuille recto-verso 25x32 imprimée et tirée à 10.000 exemplaires.

Pas de long éditorial, mais des « flashes » sur l'usine, la politique antisociale du pouvoir et les luttes des travailleurs dans le monde.

Ci-dessus, quelques extraits du numéro d'avril.

### Salariés, vous êtes formidables !

En rechignant, bien sûr, mais pas tellement au fond, vous mettez, chaque année, la main à la poche pour offrir à la prochaine casse, des bricoles dans le genre de celle-ci :  
Un char moyen de 30 t... 1.800.000 F  
Un avion Mirage III E... 7.000.000 F  
Un escorteur d'escadre type Gallionnière... 90.000.000 F  
Ah ! si nous étions capables de mettre le dixième de côté pour constituer une caisse de grève, alors, oui, le monde changerait de base.

### Le chant des mineurs (extrait)

Nous irons tous à Paname  
Faire cracher Pompidou  
Toutes les choses que l'on réclame  
Et, plus spécialement, des sous.  
Les caisses sont pleines en France  
C'est c'qu'a dit le Président,  
Mais il a ses préférences :  
Pas d'social, de l'armement.

Quel est donc ce gauchiste qui se permet de porter un jugement sur les tactiques des directions syndicales ?  
« Les syndicats agissent utilement en tant que centre de résistance aux empiètements du capital.

Ils manquent, en partie, leur but, dès qu'ils font un emploi peu judicieux de leur puissance.

Ils manquent totalement leur but, dès qu'ils se bornent à une guerre d'escarmouches contre les effets du régime existant. »

(Brochure : « Salaires, Prix et Profits »)

Karl Marx

## P. et T. :

## Évolution dans les fédérations syndicales

Les Congrès des fédérations C.F.T.C. et F.O. des P.T.T. viennent de se tenir récemment.

La Fédération C.F.T.C., qui se rangeait autrefois parmi les fédérations modérées de la centrale, a beaucoup évolué depuis quelques années. C'est ainsi qu'un texte faisant référence à la doctrine sociale chrétienne, présenté au dernier Congrès par des militants du Nord, a été repoussé à une large majorité.

Les principales revendications de la Fédération portent naturellement sur une augmentation générale des traitements, mais aussi sur un reclassement en trois catégories : exécution, maîtrise et cadres. La Fédération revendique en outre les 40 heures en cinq jours et les 36 heures pour les services pénibles. Elle réclame la poursuite des réunions du comité technique paritaire ministériel pour étudier les répercussions de la modernisation sur les travailleurs des P.T.T.

A noter aussi que le secrétaire général sortant, Charles Fleury, ne se représentait pas et a été remplacé par Jean Boyer, fonctionnaire des télécommunications et précédemment leader de l'opposition au sein de la Fédération.

Mais s'il y a une évolution dans la Fédération C.F.T.C., elle est beaucoup moins nette dans la Fédération F.O. des P.T.T. qui demeure opposée à l'unité d'action avec la C.G.T. Cette Fédération, dont est partie la scission de 1947, est un des bastions de F.O. L'ancien secrétaire général Mourgues

(dont on prononce le nom comme celui d'un successeur possible de Botherreau à la tête de la Confédération) est connu comme anticommuniste intransigent. Toutefois, certains syndicats F.O. des P.T.T. font des actions communes avec la C.G.T. et, pour la première fois à un Congrès de la Fédération, il s'est trouvé une minorité pour défendre cette position.

L'actuel secrétaire général, René Viaud, a repris dans son rapport moral, une idée traditionnelle de l'organisation : la constitution d'une régie coopérative des P.T.T. disposant d'un budget autonome et gérée par des représentants de l'administration, des usagers et du personnel.

### Pour une véritable humanisation des hôpitaux

Le vendredi 10 mai, les syndicats C.G.T., C.F.T.C. et Autonomes des personnels des hôpitaux ont organisé une « journée d'action » pour l'amélioration des salaires et des conditions de travail et la modernisation de l'équipement hospitalier. Cette « journée » s'est traduite par des arrêts de travail et par des rassemblements à l'intérieur des hôpitaux, auxquels participaient parfois les sections F.O.

Réclamant une « véritable humanisation des hôpitaux », les syndicats soulignent « l'état de vétusté déplorable des hôpitaux, le manque de lits, le manque de crédits, qui aboutit à la compression des dépenses sur les cha-

pitres de l'alimentation et du confort des malades, la réduction des personnels en activité, à la fois en raison du nombre croissant de démissions, de malades dues au surmenage ».

## 2 splendides volumes de VICTOR HUGO

### ŒUVRES POÉTIQUES COMPLÈTES ŒUVRES ROMANESQUES COMPLÈTES

à des conditions exceptionnelles

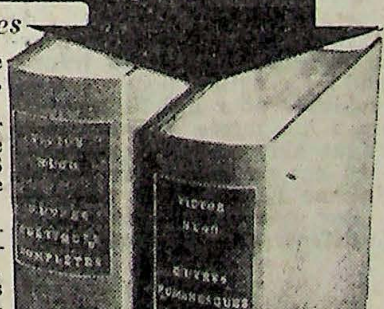
L'Œuvre de Victor Hugo domine toute l'histoire littéraire, et par son rayonnement, l'Histoire tout court.

Ce sera la gloire de l'édition française d'avoir réussi à réunir en un seul magnifique volume les ŒUVRES POÉTIQUES COMPLÈTES de Victor Hugo, dispersées dans plus de vingt recueils, la plupart introuvables.

Le triomphe, à la Foire du livre de Francfort, de ce chef d'œuvre de l'édition européenne a déterminé l'éditeur à publier, également en un seul volume, tous les romans de Victor Hugo : LES MISÉRABLES, NOTRE DAME DE PARIS, QUATRE VINGT TREIZE, etc..., complétés par certains textes inconnus.

Chaque volume relié pleine toile 21x27, 1600 à 1800 p. sur beau papier, tranche supérieure dorée, illustré de documents d'époque ou de dessins de Victor Hugo, est en vente séparément à notre Service Littéraire « Librairie Pilote, 30, rue de Grenelle - Paris 7<sup>e</sup> ».

Hâtez-vous de profiter de cette offre car le tirage des ŒUVRES POÉTIQUES est en voie d'épuisement, et le prix des ŒUVRES ROMANESQUES est susceptible d'être prochainement révisé.



### L'ENTHOUSIASME DE LA PRESSE

Magnifique volume (COMBAT)... la dernière merveille (L'EXPRESS)... l'indispensable recueil (FIGARO)... l'événement littéraire de l'année (ARTS)... un admirable livre qui fait honneur à l'édition française (L'INFORMATION)... la Grande Encyclopédie du lyrisme français (LIBÉRATION)... une extraordinaire édition (JOURS DE FRANCE)...

### CONDITIONS DE FAVEUR (FRANCE MÉTROPOLITAINE)

1<sup>o</sup> Chaque volume (vendu séparément) : 13 f 50 par mois (10 versements) 42 f par mois (3 versements) 120 f comptant.

2<sup>o</sup> les 2 volumes commandés ensemble : 26 f par mois (10 versements) 80 f par mois (3 versements) 228 f comptant.

Livraison immédiate à domicile. Transport, emballages gratuits. Faculté de retour.

BON à adresser à la LIBRAIRIE PILOTE, 30, rue de Grenelle, Paris 7<sup>e</sup>.

Veuillez m'adresser  les 2 volumes de Victor Hugo  1 seul volume : Les Œuvres... Je choisis de régler  comptant

en 3 mensualités  en 10 mensualités.

Veuillez trouver ci-inclus le montant  de ma commande,  de la première mensualité soit... frs en un  chèque  chèque postal joint (Librairie Pilote - C.C.P. 13.905.31)  mandat  Veuillez m'adresser votre envoi contre remboursement  de la totalité de ma commande  de la 1<sup>re</sup> mensualité.

Il est bien entendu que je garde la faculté de renvoyer dans les 48 heures le colis dans son emballage d'origine et qu'en ce cas, je serai immédiatement et intégralement remboursé.

Nom : \_\_\_\_\_ Profession : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_ Signature : \_\_\_\_\_

n° de C.C.P. ou bancaire : \_\_\_\_\_

### CHAQUE SEMAINE :

LISEZ ET FAITES LIRE

TRIBUNE Socialiste

« Ses échos, ses rubriques politique, sociale, économique, étrangère, ses études, ses documents, ses critiques littéraire, théâtrale, cinématographique »

TRIBUNE, le journal qui monte.

Paraît le vendredi. — En vente dans tous les kiosques



# La nouvelle organisation générale de la défense : "Aux armes citoyens..."

**N**OUS n'appelons pas aux armes, le territoire national n'est pas menacé.

Cependant, le régime, lui, s'organise pour se défendre, non seulement contre une attaque extérieure (il est d'ailleurs bien normal qu'on défende le sol national), mais aussi contre une attaque intérieure. Autrement dit, le régime gaullien se prémunit contre la subversion. Seulement, la subversion, c'est un terme assez vague, au contenu imprécis ; cela peut tout aussi bien être un danger du type fasciste (O.A.S. bien improbable, en réalité), qu'un risque qu'on qualifierait de communiste pour les besoins de la cause.

C'est dans cette optique qu'a été conçue l'ordonnance du 7 janvier 1959 complétée par le décret d'administration sur le service de défense du 23 novembre 1962 (paru au J.O. du 28/11/62). Comme la majeure partie des citoyens ne s'intéresse au service militaire qu'aux seuls moments où celui-ci les appelle sous les drapeaux (c'est le terme consacré), il n'est guère étonnant que ce décret soit passé à peu près inaperçu.

La Fédération des officiers et sous-officiers de réserve républicains s'est heureusement penchée sur la loi qui doit régir les nouvelles institutions militaires. Elle vient de lancer un avertissement à l'opinion publique et une condamnation sur les principes de cette loi qui contrevient dangereusement aux concepts de la démocratie.

## La mobilisation de la nation

**L**ES rédacteurs de l'ordonnance du 7 janvier 1959 sont partis de l'idée que le temps de guerre ne succédait pas nécessairement au temps de paix — et vice-versa, naturellement. C'est pourquoi ces deux termes ne se retrouvent plus dans le texte.

La notion essentielle est que l'agression — retenez bien ce terme — peut revêtir des formes multiples, ce qui implique qu'une coopération étroite soit réalisée entre les autorités civiles et militaires et, mieux encore, que les impératifs de la défense soient toujours au premier rang des préoccupations civiles. De plus, le titre de l'ordonnance nous éclaire sur l'idée générale, car elle s'intitule : *Organisation générale de la défense*. Remarquez qu'on n'emploie plus le terme « défense nationale ». Autrement dit, la conception de la défense cesse d'être simplement nationale pour devenir internationale. L'indépendance se situerait donc au niveau de l'O.T.A.N. ou, plus récemment, à celui du traité de coopération franco-allemand ! La nation pourrait donc être mobilisée pour des tâches « extérieures » ou même réclamer une quelconque aide militaire extérieure, même en cas de menace de subversion interne (à condition, bien entendu, que nos partenaires conçoivent la défense dans notre esprit).

## Une mobilisation contre une partie de la nation

**E**FFECTIVEMENT, le titre I de l'ordonnance du 7/1/59 dispose que le gouvernement, en cas de menace ou d'agression interne ou externe, peut décider soit la mise en garde (c'est nouveau), soit la mobilisation générale.

**Nationale ou multinationale la force de frappe c'est la guerre « A »**

Bandeau 20 x 50  
Prix : 0,05 F pièce. C.C.P. 58-26-65

Payer à la commande :  
54, boulevard Garibaldi, Paris.

rale. Qu'est-ce à dire ? S'agit-il d'une menace étrangère ? Non pas, car l'article 6 explique que la menace peut porter notamment sur une partie du territoire, sur un secteur de la vie nationale ou une fraction de la population.

Il s'agit donc bien de subversion intérieure. On voit déjà poindre l'oreille. Si de grands mouvements de grève affectaient d'importants secteurs de la vie nationale, par exemple les chemins de fer, l'énergie, l'enseignement, et, pourquoi pas, les éboueurs, rien n'interdirait au gouvernement de décréter la « mise en garde » ou la « mobilisation ». La réquisition récente des mineurs — qui s'est heurtée à un échec — pourrait, demain, relever de l'autorité militaire dans le pays mis en état de mobilisation. Que resterait-il, alors, du droit de grève ?

D'autre part, on voudrait comprendre ce que peut vouloir signifier « une menace... sur un secteur de la vie nationale ou une fraction de la population ». A moins que l'astuce ne soit trop claire : couper ou diviser telle ou telle région, que l'on placerait ainsi sous l'autorité militaire afin de mieux isoler un mouvement social susceptible de s'étendre à l'ensemble du pays.

## Un service national

**I**NNOVATION : tous les citoyens du sexe masculin — de 18 à 60 ans — sont soumis à cette nouvelle institution.

Mais on a prévu — par la suite — que : « la réquisition peut s'appliquer au personnel féminin dans les mêmes conditions et les mêmes pénalités que pour le personnel masculin ».

Il est même prévu que ces dames pourront être appelées à des périodes d'instruction de trois jours par an.

Pourquoi pas ? Voilà, pour les hommes mariés, trois jours de détente éventuels par an, et durant quarante-deux années !

Mais le service national se décompose en deux parties :

1° le service militaire proprement dit, accompli dans les formations armées et destiné à répondre aux besoins des armées en personnel militaire ;

2° le service de défense, service civil destiné, quant à lui, à répondre aux besoins en personnel non militaire.

Ne pas confondre : le service de défense n'a rien de comparable avec le service territorial ou seconde réserve ; il s'agit effectivement de deux services parallèles englobés dans le service militaire et applicables l'un et l'autre — ou l'un ou l'autre — à tous les citoyens, à partir de 18 ans et jusqu'à 60 ans.

Mais sur quels tests sera-t-on affecté ici ou là ? Bien malin qui pourrait le préciser. Le décret du 23 novembre 1962 décrète que sont versés au service de défense :

- les personnels assujettis au service national qui ne sont pas soumis aux obligations du service militaire ;
- les personnels soumis aux obligations du service militaire en excédent des besoins des armées ;
- les personnels ayant souscrit un engagement.

Il semble bien qu'il pourrait s'agir là d'une éventuelle utilisation d'une partie du contingent à des tâches civiles.

Toutefois, comment seront effectués les tris successifs, et sur quels critères ? On l'ignore.

Quelles seront les autorités qui décideront des affectations individuelles ? Par les généraux commandant les régions militaires ou les autorités des armées de terre, de mer et de l'air désignées par le ministre des Armées, d'une part, et, d'autre part, par les préfets inspecteurs généraux

de l'Administration. Et, dans le cas où l'emploi habituel des intéressés relève d'un ministre différent, l'avis de ce dernier doit être sollicité.

De plus, pour les personnels — comprenez les citoyens — assujettis au service national et non pourvus d'une affectation individuelle, l'appartenance aux organismes visés par le décret vaut affectation de défense. Cette affectation est dite collective.

Or, tous les départements ministériels sont intéressés par ce décret, ce qui veut dire que tous les citoyens pourront être mobilisés, à tout moment, individuellement ou collectivement, sur le lieu de leur travail, ou aux armées, pour des durées variables, pouvant aller jusqu'à deux années, d'une seule traite ou en périodes fractionnées.

## Une armée de mercenaires...

**C**ETTE répartition des citoyens est-elle au moins bénéfique du point de vue de la défense de la nation ? Nous avons pu constater qu'elle tend surtout à livrer chaque citoyen à l'arbitraire du pouvoir. Mais, plus loin, on pourra observer que la nouvelle structure de l'armée se présentera en trois parties distinctes. Premièrement, la force de frappe atomique ; secondement, les forces d'interventions groupées en corps de bataille ; troisièmement, les unités de la défense opérationnelle du territoire servant sur place et utilisées essentiellement à des tâches de police et de quadrillage.

Les premiers et les seconds deviendront bientôt une troupe de métier, spécialistes hautement qualifiés. Les troisièmes deviendront des unités de gendarmerie, C.R.S. ou mobiles ; ils seront des « unités territoriales ». Un bon quadrillage, un encadrement sûr, un choix sérieux feront du service de défense un outil efficace entre les mains d'un pouvoir décidé à étouffer toute velléité d'indépendance populaire.

Nous sommes loin de l'armée républicaine, garante des libertés du peuple. En outre, nous assistons à l'encadrement militaire complet de la population.

## ...et la dégradation du pouvoir civil

**C**AR tous les travailleurs seront, en définitive, soumis à l'autorité militaire. Le gouvernement pourra, à tout moment, en totalité ou en partie, appliquer soit la réquisition, soit la mise en garde, soit la mobilisation. Et toutes ces formes de pression et d'aliénation des libertés relèvent de l'autorité militaire, car elles seront assimilées au service de défense. Les sanctions et l'exécution appartiendront à l'autorité militaire de rattachement, les chefs d'entreprise ou d'établissement étant soumis à cette dernière.

Dans cette confusion apparente, c'est l'absorption du civil par le militaire.

Rien que de très normal, d'ailleurs, dans l'esprit des militaires, puisque les théories sur la guerre ne sont pas différentes aujourd'hui de celles qui furent mises au point par l'ex-colonel Lacheroy. Pour ce dernier, il s'agissait de la « guerre des âmes ». Pour les augures militaires d'aujourd'hui, il y a trois aspects de la guerre future : la guerre nucléaire, la guerre dite classique, la guerre subversive. En définitive, tout cela ne fait qu'un : la guerre totale, et si les deux premières formes se préparent lentement, la troisième est déjà commencée. Nous citerons à ce propos le général d'armée Noiret qui écrit, dans le numéro de janvier de la « Revue de défense nationale » : « La teneur en main du pays par des forces nombreuses et « rustiques » est donc vraiment une nécessité imposée aussi bien par la guerre nucléaire que par la guerre subversive... Voilà aussi la mission du service militaire actif : il servira à former les éléments complé-

mentaires et sélectionnés de ces troupes nombreuses et rustiques pour tenir en main le pays. »

## Armée républicaine ou nation armée

**N**OUS ne tenons nullement à jouer aux soldats ; et l'armée n'est pas pour nous un objet de constante fierté. Mais il faut bien reconnaître que nous sommes encore très éloignés d'une forme de société — et d'une organisation mondiale — où pourrait être appliquée le principe de la nation armée... ou, mieux encore, d'un monde désarmé.

Alors, dans notre société encore fort distante du socialisme, faut-il préférer une armée de mercenaires spécialistes, avec un encadrement général des travailleurs par une police militaire, à une armée républicaine faite de fils du peuple appelés par une conscription égalitaire ?

Qu'un service civil soit institué pour y recevoir les objecteurs de conscience nous paraît hautement souhaitable, mais, dans l'immédiat, combien sont-ils ceux qui ont eu le courage de refuser de porter les armes ou d'endosser l'uniforme ? On en ferait tout au plus quelques escouades, hélas !

Il reste la grosse masse des jeunes qui fourniront demain ces classes pléthoriques. S'orientent-ils vers une réduction importante de la durée du service militaire, pouvant aller jusqu'à six ou huit mois ? Pas du tout, celui-ci restera fixé à seize ou dix-huit mois de service actif. Et l'organisation de la défense englobera le reste du pays — sous l'autorité militaire — mais dans une optique résolument politique de conservation sociale, voire réactionnaire.

Qu'on nous comprenne bien. Nous n'avons pas voulu, aujourd'hui, exposer une théorie militaire. Notre but a été d'attirer l'attention de l'opinion publique sur les dangers — non hypothétiques — d'un système immédiatement applicable, puisqu'il a force de loi. Dans l'organisation actuelle du monde, il semble nécessaire — quoique cela soit regrettable — de conserver police et armée. Mais dans toute la mesure où peuvent encore être défendues la démocratie et les libertés essentielles, ces deux forces coercitives — police et armée — doivent voir leur rôle, strictement défini et contrôlé par le pouvoir civil. Malheureusement, la tendance de cette après-guerre est à l'institutionnalisation d'une volonté de confusion entre pouvoir civil et autorité militaire. Et cette dernière l'emporte très souvent sur le premier.

Nous citerons, en conclusion, un extrait d'un article de M<sup>r</sup> William Thorp en faveur d'un « colloque pour une Charte démocratique ». Considérant le rôle de l'armée dans la nation, il écrit :

« Le colloque de Royaumont avait rappelé le principe de la primauté du pouvoir civil à l'égard de l'autorité militaire. Une longue suite d'événements... a révélé que ce principe était menacé. Un régime démocratique se doit de définir des règles strictes qui maintiennent l'armée dans la noblesse de son rôle qui est la défense militaire du territoire. »

Puisqu'il faut une armée — hélas ! — qu'elle soit au service du peuple et non une arme dirigée contre les travailleurs.

Bertrand Renaudot.

**L'inflation est-elle due aux salaires des mineurs... ou à la force de frappe ?**

Bandeaux 20 x 50  
Prix : 0,05 F pièce. C.C.P. 58-26-65.  
Payer à la commande, 54, bd Garibaldi, Paris (15<sup>e</sup>).



# Le P.S.U. se porte bien à Alfortville

**E**DOUARD DEPREUX y a fait, le 9 mai, sous la présidence de Moulin, qui fut notre candidat remplaçant lors des récentes élections législatives, une causerie ouverte aux sympathisants et aux militants des trois sections d'Alfortville, Maisons-Alfort et Charenton-Saint-Maurice, c'est-à-dire de la circonscription dans laquelle Bleuse avait été élu député, après avoir publiquement promis de se démettre de son mandat s'il quittait le P.S.U., pour quelque raison que ce soit...

brenx et ont posé beaucoup de questions dans une atmosphère cordiale. Plusieurs adhésions ont été enregistrées. D'autres suivront. La politique de Front socialiste a été approuvée par tous.

Nos sections d'Alfortville et d'Antony, frappées dans le dos par les défections de Bleuse et de Suant, organisent, avec succès, une campagne méthodique l'adhésions.

Elles se proposent de compter bientôt plus de membres qu'elles n'en avaient avant le départ des deux élus.

Adresser les demandes d'adhésion :

- Pour Alfortville :
    - Secrétaire, Houades, 8, rue des Roses ;
    - Trésorier, Davenas René, 12, rue Sandrin, Alfortville ;
  - Pour Antony :
    - Secrétaire, Gérard Becu, H. L. M. 711, résidence La Fontaine, 186, avenue Aristide-Briand, Antony ;
    - Trésorier, Francine Planche, 43, rue des Garennes, Antony.
- En avant, pour le socialisme authentique !

## Planification régionale : appel aux militants et sympathisants

Il n'est pas besoin d'insister sur l'importance croissante des problèmes de planification régionale : l'inégalité de région à région est source d'injustice sociale, au même titre que l'inégalité entre les diverses classes de la société.

Il est donc important que le P.S.U. prenne une position claire sur ce sujet d'actualité et propose ses solutions. Dans ce but, un groupe d'études a été créé, dans le cadre du Centre d'Etudes Socialistes, pour aider le parti à prendre sa décision, et a déjà effectué un important travail préliminaire.

Ce groupe a maintenant besoin de recevoir un certain nombre de renseignements des camarades de province, de manière à connaître leur position sur le problème et à collecter des informations d'ordre économique, social, voire administratif, sur la situation des diverses régions.

C'est pourquoi un questionnaire vient d'être adressé aux fédérations du parti, sous l'égide de la commission de formation (qui a pris l'initiative de ce travail) et de la commission d'action locale.

D'autre part, nous faisons appel à tous les camarades, inscrits ou non au parti, susceptibles de nous aider dans ce travail, pour qu'ils nous fournissent tous renseignements utiles sur la situation économique, sociale, administrative de leur région. Une liste des principaux points nous intéressant leur sera envoyée et ils répondront à ceux pour lesquels ils disposeront d'informations ou qu'ils accepteront d'étudier.

Qu'ils écrivent ou téléphonent sans hésiter rue Henner, à Durrieu, qui a été chargé de la responsabilité du travail et qui les renseignera sur ce qu'on attend d'eux.

Merci d'avance.

## Le Mans : Unité et démocratie

Pendant la grève des mineurs, comme à chaque référendum gaulliste les perspectives d'une épreuve de force ont été écartées par ceux qui redoutent le vide politique qu'elle entraînerait.

Le P.S.U. a eu l'occasion de définir une solution de remplacement et de proposer un programme de Front socialiste, unissant les organisations politiques et syndicales des travailleurs et les associations populaires.

Cette solution exige, entre autres conditions, l'unité des forces politiques se réclamant du socialisme, sans aucune exclusive. Cela est-il possible ? Quels sont les obstacles à l'unité ? Quelles perspectives nous offre l'évolution actuelle du mouvement communiste ?

Jean Popereu, membre du Bureau national du P.S.U., répondra à ces questions en animant un débat sur le thème : Unité et démocratie, le vendredi 17 mai 1963, à 20 h 45, à la Salle des Concerts.

## Bons de soutien répartition géographique

Très bonne répartition géographique des gagnants des Bons de soutien de T. S.

Jugez plutôt : le gagnant de la voiture appartient à la fédération du Doubs, le réfrigérateur partira dans la région parisienne, le magnétophone

dans le Finistère, le transistor dans la Meurthe-et-Moselle et l'appareil photo dans le Gard.

Par contre, le gagnant du combiné stéréophonique est... la section du P.S.U. de Nîmes. Nos amis Nimois auraient peut-être préféré la voiture, pour faire des collages, ou le magnétophone pour enregistrer des discours, mais le sort a décidé et, s'il est vrai que la musique adoucit les mœurs, les réunions se dérouleront désormais dans la plus complète harmonie.

## Saint-Ouen : Délégation de mineurs de Dechy

Il y a quelques jours, Saint-Ouen recevait un émouvant témoignage de reconnaissance des mineurs de Dechy. Des autocars étaient descendus avec l'harmonie municipale de Dechy, formée de 60 exécutants, presque tous mineurs et enfants de mineurs, accompagnés d'une délégation du Conseil municipal, une délégation des mineurs du puits de Dechy, et une autre, représentant le Comité intersyndical de Douai.

## Le P.S.U. a besoin de vous

Il en a besoin moralement. Il en a besoin matériellement.

Camarades, sympathisants, lecteurs avez-vous fait tout ce qui dépendait de vous pour lui procurer l'aide que lui est INDISPENSABLE pour faire face à ses obligations ?

Un certain nombre d'entre vous ont répondu à notre appel. Nous avons besoin du concours de tous et très rapidement.

Que tous ceux qui le peuvent envoient à Maurice KLEIN un engagement de payer volontairement des cotisations mensuelles (37, rue de Trévis, Paris (9<sup>e</sup>). C.C.P. 4435-35 Paris).

Il va sans dire que le paiement immédiat des 12 mensualités est accepté. N'attendez plus !

Merci à tous.

Le secrétaire national : Edouard DEPREUX.

Le trésorier national : Maurice KLEIN.

Je soussigné (nom, prénoms, adresse) .....

m'engage à verser chaque mois à Maurice KLEIN, trésorier national du PARTI SOCIALISTE UNIFIÉ, la somme de : .....

francs.

Date : .....

Signature : .....

Le cortège, musique en tête, sillonna les principales rues de Saint-Ouen, chaleureusement applaudi par la population. Puis au centre Ampère eut lieu une réception où devant les responsables de toutes les organisations du comité de soutien, de fraternelles allocutions furent prononcées, et les mineurs acclamés.

Dans les discours qui furent prononcés, le représentant du comité de soutien et du comité intersyndical déclara :

« Syndicats unis, entourés des partis P. S. U. Communiste, S. F. I. O. et organisations démocratiques, nous avons essayé de vous soutenir au maximum en développant la solidarité morale et financière et c'est 11 millions (onze) et 500.000 francs, qui ont été collectés à ce jour avec le concours de plusieurs groupes de mineurs. Nous avons fait cela avec d'autant plus de plaisir et de force, que votre grève était aussi la nôtre. Je suis sûr d'être l'interprète de tous les camarades présents, en vous remerciant de votre lutte magnifique qui a rendu un fier service à tous les travailleurs. »

Puis le responsable intersyndical de Dechy expliqua que le retard des salaires s'était particulièrement aggravé depuis l'instauration du pouvoir gaulliste en 1958 et que les difficultés de la grève apparemment moins grandes quand tous les travailleurs français et beaucoup d'autres à l'étranger apportèrent leur soutien.

Nous rappelons que plus de mille (1.000) colis ont été envoyés de Saint-Ouen et de nombreux enfants ont été accueillis dans les familles audonniennes.

## Nécrologie

Le camarade Henri Bahuaud, qui avait créé, à Elbeuf, la section P.S.A. et l'avait organisée jusqu'à la création du P.S.U., vient de disparaître, victime d'une crise cardiaque.

Depuis plus de 2 ans, son état de santé ne lui permettait plus la même activité militante, mais il avait gardé un contact régulier avec la section et la fédération où sa sincérité politique et ses qualités humaines étaient reconnues et appréciées de tous.

Que Mme Bahuaud et ses enfants soient assurés de notre profonde sympathie.

« La Fédération de l'Aube du P.S.U. a appris, avec tristesse, la mort de son camarade Robert Plard, avocat, homme de foi, sincère dans ses opinions, logique dans sa manière d'agir, prêt à risquer sa liberté et sa vie pour une cause dont il avait la certitude qu'elle était juste, luttant avec ardeur pour l'unité de la classe ouvrière et pour la paix. »

« Nous prions sa femme ainsi que ses enfants et toute la famille de croire à l'expression de notre amitié sincère en cette douloureuse circonstance. »

## Cinéma

PANTHEON 13, rue Victor-Cousin ODE 15-04

Permanent de 14 h. à 24 h.

Semaine du 15 au 21 mai

## IL POSTO (V.O.)

STUDIO 13 43, Faubourg Montmartre PRO 63-40

Semaine du 15 au 21 mai

Programme de court-métrage

1<sup>re</sup> partie : **LES BAINS** de Youkevitch

2<sup>e</sup> partie : **LA CHEVELURE** (en exclusivité)

Au même programme : **CHICAGO DIGEST** avec Daniel Gélin

Chaque semaine

lisez

**TRIBUNE SOCIALISTE**

LIVRES

ACHAT COMPTANT DOMICILE

Bugnard, 29, rue Durantin Paris - ORN. 41-25

## PETITES ANNONCES

Belle occasion, Dauphine bon état 1959, bleu capri. S'adresser secrétariat P.S.U. Blancs Becu, TRI 28-48.

## TRIBUNE Socialiste

HEBDOMADAIRE DU PARTI SOCIALISTE UNIFIÉ

● Administration : 54, bd Garibaldi Paris (XV<sup>e</sup>) Tél. : SUF 19-20

● Rédaction : 8, rue Henner Paris (IX<sup>e</sup>) Tél. : FIG 65-21

● Publicité : Geneviève Mesgulche 6, Avenue du Maine Paris-14<sup>e</sup> Tél. : LIT 19-39. Pub. Littéraire: 71, r. des St-Pères, Paris

Abonnement : C.C.P. Paris 5826-65  
3 mois ..... 7.5 F  
6 mois ..... 15 F  
1 an ..... 28 F  
Soutien ..... 50 F

Directeur-Gérant de la publication : Roger CERAT

LES IMPRIMERIES LAMARTINE S.A. 56-61, rue La Fayette Paris (9<sup>e</sup>)

Voici enfin réédités dans une magnifique édition illustrée tous les chefs-d'œuvre d'ERCKMANN-CHATRIAN

14 vol. reliés 24 par mois

Veuillez m'adresser GRATUITEMENT et sans engagement de ma part votre brochure illustrée de 16 pages sur les chefs-d'œuvre d'Erckmann Chatrian

Non ..... Prof. ....

Adresse .....

T.S. 3

BON à adresser à la LIBRAIRIE PILOTE 20, rue de Grenelle 7<sup>e</sup>





THOMAS  
MORE

OU L'HOMME SEUL

de Robert Bolt

**P**OUR avoir, dans Utopie, imaginé une société excluant la propriété individuelle, Thomas More fut rangé, nous dit-on, en 1935, par l'Institut Marx-Engels-Lénine de Moscou, parmi les précurseurs de la pensée socialiste. Dans le même temps, il était canonisé par le Vatican et devenait un saint.

C'est ce Thomas More-là, « juste » du 16<sup>e</sup> siècle anglais, que Robert Bolt, jeune écrivain britannique, raconte dans Thomas More ou l'homme seul. que Jean Vilar vient de mettre en scène au T.N.P. Curieuse conjonction d'intérêts. Qu'offre donc d'exemplaire ce grand chancelier du roi ? Le modèle d'un comportement moral, d'une rectitude de l'attitude publique. Au service d'Henri VIII, il n'imagine pas que le souverain puisse tourner à son profit la loi commune. Il refuse de convenir de la justesse du divorce royal et de la rupture avec Rome qui provoquera d'ailleurs la naissance de la religion anglicane.

Pour lui, « la loi n'est pas une lumière qui doit permettre à vous-même ou à qui que ce soit de découvrir ceci ou cela. La loi n'est pas un instrument, de quelque genre que ce soit... ». On peut la plier à son profit.

Cette intransigeance, toute idéaliste — qu'est-ce que la loi royale sinon le service de la royauté ? — le mènera à la déchéance, la misère et la décapitation.

Naturellement, on voit la double raison du choix de Vilar. La référence à l'actualité, bien sûr. Et l'isolement de Thomas More, ensuite, isolément qu'aujourd'hui, à la veille de son départ de Chaillot, Vilar voit sien. L'exemple de cette volonté têtue dans le service du bien public, comment ne pas le lier à la sienne propre ?

Avec cet Homme seul, au demeurant une pièce laborieuse, Jean Vilar achève une aventure qui, malgré des hauts, jamais de bas, parfois des ratages, marquera le théâtre français.

Emile Copfermann.

JAZZ  
RENDEZ-VOUS

**A**MIS amateurs de jazz, l'autre soir, alors que je m'apprêtais à me rendre aux 3 Maillets, afin de vous relater mes impressions jazzistiques, j'entends à la radio une plage d'un microsillon de Joe Newman que je possède et l'envie me prit de le réentendre en entier. Abandonnant mon premier projet, bien calé au fond d'un fauteuil, j'écoutais à nouveau cette musique que je dégustais comme le nectar d'un grand millésime.

Situons d'abord la formation : Joe Newman, trompette d'une belle délicatesse, au jeu subtil, piqué d'une touche humoristique, venant de l'orchestre de Count Basie, ainsi que le saxo ténor Frank Wess à la sonorité chaude doué d'une technique très sûre ; Tommy Flanagan, pianiste sobre ; Eddie Jones, très solide à la basse, et Oliver Jackson, un batteur au punch très sec. Le quintette interprète entre autres, dans un climat très détendu, des thèmes de Basie tels que : Jive at Five et Taps Miller ainsi que deux blues : Wednesday blues et Cuen the blues qui sont de la meilleure veine.

Cet ensemble swingue, chauffe, sonne comme une grande formation. Cinq types en communion de pensée et de rythme, bon Dieu, ce que c'est bon !

Tout le disque se déroule dans cette ambiance très « après 2 heures du matin », alors que peut-être l'alcool et la fumée aidant on se sent pris de l'envie de jouer pour soi et non pour assurer la casse-croûte. Alors, loin de la foule, autour de quelques intimes, on laisse libre cours à son inspiration.

Des fois, ça claque comme un fouet ou bien, tel un chat se pelotonnant au creux d'un coussin, le musicien se grise de sonorités ouatées. Mais assez de lyrisme, écoutez et réécoutez ce disque, c'est du jazz imprégné de Basie jusqu'à la moelle. J'allais oublier le titre : « Jive at Five », par le quintette de Joe Newman, marque Prestige/Swingville n° 2011.

A vos électrophones, les amis, et à bientôt pour vous faire passer une soirée au 3 Maillets à Paris.

J.-P. Bowman.

Cinéma

NEUF JOURS D'UNE ANNEE

de Mikhaïl ROMM

**P**OSER, en principe, l'impossibilité d'une certaine éventualité dans un récit de fiction, ne constitue pas l'un des moindres paradoxes de la création artistique. C'est sur ce paradoxe, clairement reconnu, que s'ouvre le dernier film de Mikhaïl Romm, « Neuf jours d'une année ».

Romm conte l'aventure (imaginaire

donc...) d'un physicien soviétique gravement atteint par les radiations atomiques que sa femme et un ami tentent désespérément d'arracher à la mort. Le savant, en toute connaissance de cause, préfère poursuivre ses

recherches plutôt que de prendre soin de sa santé. L'amour de sa femme, ni la sollicitude de son ami n'y pourront rien ; et il n'est pas sûr qu'un jour les risques assumés soient sanctionnés par le succès de la découverte...

Cette incertitude finale, à elle seule, suffirait à montrer que « Neuf jours d'une année » n'est pas une de ces histoires édifiantes où le héros socialiste se sacrifie dans l'intérêt supérieur du Parti ou de la science. Evoquant le problème de l'utilisation pacifique de l'énergie nucléaire, Romm pousse même le scrupule jusqu'à donner la parole à l'avocat du diable (la science progresse plus en temps de guerre qu'en période de paix, dit à peu près un personnage secondaire). Autre refus du schématisme, dans les rapports du couple cette fois : l'ami est un ancien amoureux de la femme et il est visible qu'il éprouve toujours pour elle un tendre sentiment.

Toutes ces données font de « Neuf jours d'une année » une œuvre complexe qu'on aurait tort de négliger ;

Livres

LE REGARD FROID

de Roger VAILLAND

**O**N aime ou on n'aime pas Roger Vailland. Ceux qui l'aiment trouveront, dans Le Regard froid, de nouvelles raisons pour l'aimer, les autres, de nouveaux motifs pour leur inimitié.

De quoi s'agit-il, dans ce « Regard froid », qui réunit des textes de 1915 à 1958, certains introuvables pour le lecteur qui ne peut aborder les tirages limités et les éditions de luxe ? Il ne s'agit que de Roger Vailland, marquis libertin du XVIII<sup>e</sup> siècle, perdu dans notre ère. Son esprit cynique, détaché, s'exerce aux dépens de tout, mais surtout de l'amour, des mœurs...

Ennemi acharné de la vertu, Roger Vailland, au-delà de son élégance provocante, cherche à échafauder un nouvel art de vivre, un nouveau culte du plaisir. C'est par là d'ailleurs qu'il s'attire les fêches de ses ennemis.

Pour maîtres, il s'est choisi Laoclos, Casanova, Saint-Simon... Dans « Le carnet de comptes d'un homme heureux », il détaille comment Casanova, en 22 jours, a perdu une dizaine de millions (d'anciens francs), mais, en trichant au jeu, il en a gagné une vingtaine, tout en s'offrant les plus belles dames de Milan, ainsi que leurs jolies servantes. Beau programme.

Roger Vailland a raison de vouloir remettre en honneur un art de vivre cynique et désabusé, qui ne prendrait pas le monde au sérieux. Mais comment y arriver ? Et lui-même, y est-il si facilement arrivé ? Il n'y a qu'un Goncourt par an.

G. H.

Grasset édit.

FAIR-SALE, POINT LIMITE

par Eugène BURDICK et Harvey WHEELER

**C'**EST le troisième roman sur ce thème que j'ai lu depuis peu ; le premier était un feuilleton de l'Express ; le second, Les Mutinés du Polar Lion, dont j'ai parlé ici ; celui-ci a sur les deux autres l'avantage d'un réalisme plus grand, et fait appel au ressort dramatique de l'accident mécanique, plus vraisemblable, plus « normal » que la foite d'un homme.

Il s'agit d'une petite erreur : un condensateur saute, personne ne s'en aperçoit, et lors d'une alerte du système de défense américain, un groupe de bombardiers part sur Moscou avec la ferme intention d'y lâcher quelques bombes atomiques. Tout est essayé pour les stopper ; le fameux téléphone rouge entre en scène ; les aviateurs américains expliquent à leurs collègues soviétiques comment abattre ces bombardiers. Mais deux des bombardiers réussissent à passer tous les barrages. Pour éviter la catastrophe, la guerre mondiale générale, et étant donnée la méfiance réciproque, il n'est, pour le président des U.S.A., qu'un moyen de convaincre Khroutchev qu'il s'agit « d'une erreur » : au moment même où Moscou disparaît de la carte du monde, le président des U.S.A. fait lui-même lâcher quatre bombes atomiques sur New York.

Ce mécanisme est d'une logique absurde et délirante, et le récit est mené avec un tel souci du réalisme qu'on croirait « y être ». Ce roman, où tout le monde « fait son devoir », où lorsque interviennent des « excités », ils sont rapidement éliminés, où toutes les décisions sont prises avec le maximum de sang-froid, de pondération et d'amour de l'humanité — pour se terminer sur un massacre, seul moyen d'éviter un autre massacre, mondial celui-là, est le témoignage d'un genre littéraire à son début : le suspense planétaire.

Robert Laffont. 15 F 45.

P.-L. Thirard.

En Bref... En Bref... En Bref... En Bref... En

● Ph. Gardye signera son recueil de poèmes « MATRAQUE », le vendredi 24 mai 1963, à la Galerie Epona, 8, rue Monsieur-le-Prince, Paris-6<sup>e</sup> ; le vendredi 14 juin 1963, à la Hu-

che, 25, rue de la Huchette, Paris-6<sup>e</sup>, de 17 à 23 heures.

● Le Prix Richelieu, destiné à couronner un ouvrage témoignant du passé, notamment historique, sera décerné le 22 mai, à Paris.

TRIBUNE SOCIALISTE

fait profiter ses lecteurs amis des beaux livres d'une affaire exceptionnelle

en leur offrant pour  
**29,50 F**  
ou lieu de  
**75 F**

l'ouvrage désormais classique de Léon Moussinac  
**LE THÉÂTRE DES ORIGINES A NOS JOURS**  
dans sa magnifique édition reliée toile, sous emboîtement,  
illustrée de 438 documents en noir et 15 p. couleurs.

On sait quelle autorité Moussinac représente en matière de Théâtre et de Cinéma. Son ouvrage, qui retrace l'évolution de l'Art Dramatique sous toutes ses formes (drame, comédie, ballet, opéra) et dans tous les pays, est un livre de fond pour toutes les bibliothèques, tant par la solidité de l'information, que par la prodigieuse richesse de l'illustration.

permet d'offrir un petit nombre d'exemplaires neufs, au prix dérisoire de 29,50 F (plus 3,70 F pour envoi recommandé) de cet ouvrage, naguère vendu 75 F en librairie. Nous serons heureux d'en faire profiter, avec faculté de retour, les premiers lecteurs qui répondront à cette annonce en envoyant le bon ci-dessous à notre Service Littéraire Librairie Pilote, 30, rue de Grenelle Paris-7<sup>e</sup>.

Une chance exceptionnelle nous

**BON** à adresser à LA LIBRAIRIE PILOTE, 30, rue de Grenelle - Paris-7<sup>e</sup>;

Veillez m'adresser, recommandé, LE THÉÂTRE de Léon Moussinac que je règle ci-joint 33,20 F (29,50 + port 3,70 F) en un  mandat  chèque  chèque postal (inclus) au compte Librairie Pilote CCP Paris n° 1390531. Il est bien entendu que je garde la faculté de retourner l'ouvrage dans les 48 heures, et qu'en ce cas je serai immédiatement remboursé.

Nom..... T.S  
Profession.....  
Adresse.....

